OPUSCULES

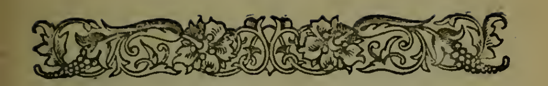
L'ABBÉ CASGRAIN

OPUSCULES



QUÉBEC

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie



OPUSCULES

LES PIONNIÈRS CANADIENS

LE DÉTROIT

I

CONNAISSEZ-VOUS cette riante et fertile contrée, riche en souvenirs historiques, dont les Français, nos ancêtres, foulèrent les premiers le sol encore vierge ?

Connaissez-vous ces prairies verdoyantes et onduleuses, arrosées de rivières limpides, om-

bragées d'érables, de platanes, de figuiers, d'acacias, au milieu desquelles s'élève, brillante de jeunesse et d'avenir, la florissante ville du Détroit ?



Si vous voulez jouir pleinement du spectacle enchanteur que présente cette contrée délicieuse, dont le climat n'a rien à envier au soleil d'Italie, remontez la rivière du Détroit par une fraîche matinée du printemps, quand l'aurore a secoué son aile humide sur ces vastes plaines et que le soleil de mai trace un lumineux sillage à travers les vapeurs diaphanes du matin.

Nulle part le ciel n'est plus limpide, la nature plus ravissante.

Nulle part les lignes onduleuses de l'horizon ne se dessinent, dans le lointain, avec un plus pur azur.

Vous rencontrerez des sites agrestes et poétiques, de romantiques paysages, de petites îles boisées, semblables à de gracieuses corbeilles de verdure, toutes retentissantes des

rires moqueurs d'une multitude d'oiseaux ; de jolis promontoires dont les bras arrondis encadrent des golfes pleins d'ombre et de soleil, où la vague caressée par de tièdes haleines vient déposer sur la rive une frange d'écume argentée.

Vous apercevrez des vallées et des collines couronnées de grappes de verdure, qui semblent se pencher tout exprès pour se mirer à loisir dans l'onde voisine.



De chaque côté, la plage se déploie tour à tour rocailleuse, ou couverte de sable fin et grisâtre, ou bordée d'une dentelle de gazon, ou hérissée de hauts joncs, couronnés de petites aigrettes, parmi lesquels se perchent et se balancent de timides martins-pêcheurs que le moindre bruit fait envoler.

Ici de frais ruisseaux coulent en murmurant sous les rives fleuries des rameaux entrelacés : là, de petits sentiers, bordés de fraises et de marguerites, serpentent sur l'épaule du côteau ; plus loin, la brise printanière frissonne sur de

verts pâturages, et parfume l'air de délicieuses senteurs.



Les mille bruissements confus des eaux et des feuillages, les gazouillements des oiseaux et des voix humaines, les mugissements des troupeaux, les volées lointaines et argentimes des cloches des bateaux à vapeur, qui parcourent la rivière, montent, par intervalles, dans l'air et répandent un charme indéfinissable dans l'âme et dans les sens.

De distances en distances, de gracieux villages s'échelonnent le long de la grève, tantôt groupés dans l'échancrure d'une anse, tantôt penchés aux flancs d'une colline, ou la couronnant comme d'un diadème.

Enfin vous arrivez devant Détroit dont les clochers et les toits étincellent sous les rayons du soleil.

Mille embarcations, que son industrie fait mouvoir, se détachent sans cesse de ses quais et sillonnent le fleuve en tous sens.

Si j'étais poète, je comparerais volontiers la gracieuse cité au superbe cygne de ces contrées qui s'éveillant le matin au milieu des joncs de la rive, secoue ses blanches ailes en prenant son essor et fait pleuvoir autour de lui les plumes et les gouttelettes de rosée ; ou bien encore au splendide magnolia, qui croît sur les bords du fleuve, et qui, balancé par le souffle embaumé de la brise matinale, répand, sur l'onde où il se mire, la poussière féconde de sa corolle.

—

PIONNIER

II

Fondé en l'année 1700, par M. de la Mothe-Cadillac, le Détroit demeura longtemps attaché au Canada.

Les Anglais en firent la conquête en 1760, et le conservèrent jusqu'à la guerre de 1812.

Depuis lors, les Etats-Unis, sont devenus les heureux possesseurs de toute cette charmante

contrée que le Père Charlevoix appelait, à juste titre, le "jardin du pays."



"Le Détroit, dit l'historien du Canada, a "conservé, malgré toutes ces vicissitudes, le "caractère de son origine et la langue française "y est toujours en usage. Comme toutes les "cités fondées par le grand peuple d'où sortent "ses habitants et qui a jalonné l'Amérique des "monuments de son génie, le Détroit est des- "tiné à devenir un lieu considérable à cause "de sa situation entre le lac Huron et le lac "Erié." [1]



Vers les années 1770 ou 80, le Détroit était loin de présenter l'aspect florissant qu'il offre aujourd'hui.

Ce n'était qu'un petit fort, entouré de faibles remparts et de palissades, peuplé par quelques centaines de colons canadiens.

1. Histoire du Canada par M. F. X. Garneau, vol. 2, page 23.

Véritable tente au milieu du désert, ce fort était la sentinelle avancée de la colonie, et, par suite, exposé sans cesse aux incursions des Sauvages.

Autour des fortifications s'étendaient quelques champs conquis sur la forêt, que les habitants ne pouvaient cultiver qu'au risque de leur vie, tenant la pioche d'une main et le fusil de l'autre ; et au delà, en avant, en arrière, à droite, à gauche, partout le désert, partout l'immense océan de la forêt, antre ténébreux dont les sombres voûtes recélaient une multitude d'êtres mille fois plus cruels, mille fois plus formidables que les tigres et les reptiles.

Il est facile d'imaginer de quel courage indomptable devaient être trempés ces hardis pionniers qui avaient osé venir planter le drapeau de la civilisation au milieu de ces lointaines solitudes, malgré des dangers sans nombre.

***

Une des plus grandes figures qu'offre l'histoire du Nouveau Monde, après la sublime

figure du missionnaire, c'est, à mon avis, celle du pionnier canadien.

Il est le père de la plus forte race qui se soit implantée sur le continent américain : la race canadienne.

Le sang le plus noble qui ait jamais coulé dans les veines de l'humanité, circule dans ses veines : le sang français.

Partout on retrouve le pionnier canadien sur ce continent, et partout on peut le suivre à la trace de son sang.

Parcourez toute l'Amérique du Nord, depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Golfe du Mexique, depuis Halifax jusqu'à San Francisco, partout vous retrouverez l'empreinte de ses pas, et sur les neiges du pôle, et sur les sables d'or de la Californie ; sur les grèves de l'Atlantique et sur la mousse des Montagnes Rocheuses.

Un insatiable besoin d'activité le dévore.

Il lui faut toujours, toujours avancer vers de nouvelles découvertes jusqu'à ce que la terre manque sous ses pas.

Mais ce n'est pas le seul amour des aventures, ni l'âpre soif de l'or qui le pousse ; une

plus noble ambition le travaille ; un mobile plus légitime le dirige et l'anime.

On sent qu'il a la conscience de remplir une véritable mission, un mystérieux apostolat.

Feuilletez un moment les pages de notre histoire et surtout les Relations des Jésuites, et partout vous verrez le pionnier canadien, animé d'un zèle admirable pour la conversion des Sauvages, frayant, avec d'héroïques efforts, le chemin aux missionnaires et opérant souvent lui-même de merveilleuses conversions.

Je retrouve, réunis en lui, les trois plus grands types de l'histoire humaine.

Il est à la fois prêtre, laboureur et soldat.

Prêtre ! sa piété ardente, sa foi vive, son zèle pour le salut des âmes amollissent les cœurs les plus durs, et entraînent vers la foi des peuplades entières.

Fut-il jamais un plus beau sacerdoce ?

Laboureur ! devant sa hache puissante, la forêt tombe avec fracas autour de lui et sa charrue trace, à travers les troncs renversés, le sillon où frémira bientôt le vert duvet de la future moisson.

Soldat ! c'est par des siècles de combats qu'il a conquis le sol que sa main cultive.



Ah ! si j'étais peintre, je voudrais retracer sur la toile cette noble figure avee son triple caractère de prêtre, de laboureur et de soldat.

Au fond du tableau, je peindrais l'immense forêt dans toute sa sauvage majesté.

Plus près, de blonds épis croissant parmi les troncs calcinés.

Sur l'avant-scène, un pan du grand fleuve avec ses vagues d'émeraude étincelantes aux rayons du soleil.

On verrait, d'un côté, avec ses remparts et ses palissades, l'angle d'un fort d'où surgirait un modeste clocher, surmonté de la croix ; de l'autre côté, une bande de Sauvages fuyant vers la lisière du bois.

Au centre du tableau apparaîtrait, les cheveux au vent, un éclair dans les yeux, le front sanglant, sillonné d'une balle, mon brave pion-

nier, près de sa charrue, tenant de la main gauche son fusil dont la batterie fumerait encore ; de la droite, versant l'eau du baptême sur le front de son ennemi vaincu et mourant qu'il vient de convertir à la foi.

Oh ! comme j'essayerais de peindre sur cette mâle figure, dans toutes les attitudes de ce soldat laboureur aux muscles de fer, et la force calme et sereine de l'homme des champs, et le courage invincible du soldat et le sublime enthousiasme du prêtre.

Certes, ce tableau ne serait pas indigne du pinceau de Michel-Ange ou de Rubens.

***

Foi, travail, courage, prêtre, laboureur, soldat : voilà le pionnier canadien.

C'est Cincinnatus, le soldat laboureur devenu chrétien.

C'est le guerrier de Sparte qui a passé par les Catacombes.

***

Lecteur Canadien, qui parcourez ces lignes, vous pouvez lever la tête avec un noble orgueil, car le sang qui coule dans vos veines est le sang de ce héros.

Regardez attentivement la paume de votre main et vous y verrez encore l'onction de la terre, de la poudre et du sacerdoce.

Il a rempli noblement sa mission ; la vôtre reste à accomplir.

Le peuple à qui la Providence a donné de tels ancêtres, s'il est fidèle aux desseins de Dieu, est nécessairement destiné à de grandes choses.

Mais laissons ces enseignements qui ne siéent qu'aux cheveux blancs et revenons à notre récit.

LA VESPRÉE

III

A l'époque reculée que nous décrivons, le commerce des pelleteries était immense au Détroit.

Attirés par la facilité d'y parvenir, les Sauvages venaient en foule y vendre les produits de leurs chasses.

On y voyait affluer tour à tour les diverses nations des Iroquois, des Potowatamis, des Illinois, des Miamis et une foule d'autres.

***

M. Jacques Du Perron Baby, était alors surintendant des Sauvages du Détroit.

On conçoit facilement qu'elle devait être l'importance de ce poste à cette époque. Aussi M. Baby avait-il réalisé en peu d'années une brillante fortune.

Presque tout le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui le Détroit lui appartenait en société

avec M. Macomb, père du général Macomb qui commandait une partie des troupes américaines, pendant la guerre de 1812.

C'est à la suite de cette guerre que M. Baby, pour s'être déclaré en faveur du Canada, sa patrie, perdit toutes les propriétés qu'il avait acquises au Détroit.



Au centre du fort, s'élevait, comme une charmante oasis au milieu du désert, une élégante maison entourée de jardins.

C'était la demeure du surintendant.

Aimant le luxe, il avait prodigué tous ses soins pour l'embellir.

Le jardin, exhaussé au-dessus du sol, était entouré d'une terrasse de gazon.

Au centre la maison élégamment peinte, à demi-cachée derrière un rideau de branches d'érables, de poiriers, d'acacias, qui balançaient leur feuillage chatoyant jusqu'au-dessus du toit, ressemblait à une escarboucle enchassé dans une guirlande d'émeraudes.

Une nuée d'oiseaux, tantôt cachés sous la feuillée, tantôt voltigeant dans l'air, se croisant, se poursuivant, décrivant mille chemins tortueux avec une prestesse admirable, abandonnaient aux vents leurs joyeuses chansons, tandis que le petit *ramoneur*, [1] planant au dessus des cheminées, mêlait à leurs voix ses petits cris aigres et saccadés.

C'était le soir.

Les derniers rayons du soleil couchant coloraient de teintes roses et safranées le dôme de la forêt.

La chaleur avait été étouffante pendant tout le jour.

La brise du soir, gazouillant parmi les rosiers, les dahlias et les églantiers en fleur, rafraîchissait la nature embrasée et parfumait l'air d'enivrantes senteurs.



Réunis autour d'une table dressée, en plein air, au milieu du jardin et chargée de mets et

1. L'hirondelle de cheminées.

de bouquets de fleurs dérobés au parterre, le surintendant et toute sa famille prenaient le repas du soir.

Un jeune officier, arrivé depuis quelques mois au Détroit, avait été invité à se joindre à la famille.

Des esclaves noirs, occupés du service de la table, se tenaient debout derrière les convives, attentifs à leurs moindres signes.



Quelle charmante soirée !— s'écriait le jeune officier, beau jeune homme, aux cheveux blonds, aux traits nobles et expressifs, au front haut, intelligent et fier, à l'œil vif, mais un peu rêveur ; — en vérité je n'ai vu qu'en Italie un climat aussi doux, une nature aussi délicieuse, d'aussi beaux effets de lumière !

Voyez donc à l'horizon, ces flocons de nuages qui nagent dans l'azur du ciel. Ne dirait-on pas une superbe écharpe à frange de pourpre et d'or flottant à l'horizon ?

— Cette soirée est magnifique, en effet, répondit le surintendant.

Nous jouissons dans ce pays, d'un bien beau climat.

Nulle part je n'ai vu un ciel plus pur, une lumière plus limpide, une nature plus grandiose ; mais, d'un autre côté, nous sommes privés de bien des jouissances accordées aux vieux pays.

Exilés aux dernières limites de la civilisation, à combien de dangers ne sommes-nous pas exposés de la part des Sauvages !

Vous, qui venez à peine de quitter les rivages civilisés de l'Europe, vous ne pouvez vous former une idée de la cruauté de ces peuples barbares.

Ah ! la vie est encore bien dure dans ce pays.

— Oui, repartit la femme du surintendant dont la belle et mâle physionomie indiquait une nature fortement trempée, il y a à peine quelques années, j'étais encore obligée de faire la sentinelle, le fusil au bras, à la porte du fort, pendant que tous les hommes étaient occupés, aux environs, à la culture des champs. [1]

1. Historique.

La conversation fut ici interrompue par un des esclaves noirs qui vint avertir M. le surintendant et sa femme qu'une personne étrangère désirait les entretenir.

Tous les convives se levèrent alors de table.



— Vous m'avez l'air bien triste, ce soir, Mademoiselle, dit le jeune officier en s'adressant à une jeune fille de seize à dix-huit ans, qu'à ses traits on reconnaissait facilement pour la fille du surintendant. Quel malheur peut donc jeter ce voile de tristesse sur votre front ?

Tandis que tout sourit autour de vous, votre cœur seul est triste.

Il me semble, cependant, qu'il est impossible de contempler cette soirée si sereine, cette nature si ravissante sans éprouver au sentiment de calme et d'intime sérénité.

Rien ne m'éblouit comme l'aspect d'un beau soir.

Cette gracieuse harmonie de l'ombre et de

la lumière est pour moi pleine de mystère et d'ivresse.

— Hélas ! répondit la jeune fille, j'aurais pu, il y a quelques jours, jouir avec vous de ce beau spectacle de la nature.

Mais aujourd'hui, tous ces objets m'apparaissent à travers un crêpe funèbre.

Ce beau ciel, ces champs de verdure, ces fleurs, ces fruits, ces bosquets vermeils, qui charment vos regards, me font frissonner ; j'y vois partout du sang.

— Mon Dieu ! s'écria le jeune officier, vous serait-il donc arrivé quelqu'affreux malheur ?

— Hélas ! il y a à peine quelques heures, je viens d'être témoin de la scène la plus déchirante qu'il soit possible d'imaginer.

Je ne saurais distraire ma pensée de ce navrant spectacle.

Mais pourquoi vous attrister inutilement par ce funeste récit ?

Jouissez plutôt paisiblement de ces heures qui vous paraissent si délicieuses.

— Continuez, continuez, s'écria le jeune officier, racontez-moi ce tragique événement.

Le bonheur est souvent égoïste, mais il faut apprendre à compatir aux douleurs d'autrui.

***

La jeune fille reprit :

— Avant hier au soir,une bande de Sauvages, à moitié ivres, arrivèrent chez mon père.

Ils emmenaient avec eux une jeune fille qu'ils avaient fait prisonnière quelques jours auparavant.

Ah ! si vous aviez vu quelle désolation était peinte sur ses traits !

Pauvre enfant ! Ses vêtements étaient en lambeaux, ses cheveux en désordre, sa figure meurtrie et couverte de sang.

Elle ne se plaignait pas ; elle ne pleurait pas ; elle était là, muette, immobile comme une statue, les yeux fixes ; on aurait pu la croire morte, si un léger tremblement de ses lèvres n'eût trahi un reste de vie.

Cela faisait mal à voir.

Je n'avais jamais vu une grande infortune.

Les grands malheurs ressemblent aux grandes blessures.

Ils tarissent les larmes, comme ces blessures terribles et subites qui arrêtent le sang tout à coup dans les veines.

Touchées de compassion, ma sœur et moi, nous la fîmes coucher dans notre chambre.

Nous ne pouvions nous faire illusion sur le peu de chance de salut qui lui restait ; car nous connaissions le caractère des Sauvages.

Cependant, nous essayâmes de faire renaître quelqu'espoir dans son âme.

Peut-être notre père parviendrait-il à gagner les Sauvages et à la tirer de leurs mains.

Enfin, elle parut sortir de sa stupeur et nous fit le récit de son malheur.

AGONIE

IV

— Je demeurais, dit-elle, depuis quelque temps près du fort Waine, avec ma sœur,

lorsqu'un matin,pendant que son mari travaillait dans son champ, plusieurs Sauvages entrèrent tout à coup dans la maison.

— Où est ton mari ? demandèrent-ils brusquement à ma sœur.

— Il est au fort Waine, répondit-elle effrayée de leur aspect sinistre.

Et ils sortirent.

Pleines d'anxiété, nous les suivions des yeux pendant quelque temps.

— Mon Dieu ! ma sœur, lui dis-je toute tremblante, j'ai peur, j'ai peur, sauvons-nous..... Ces Sauvages m'ont l'air de méditer quelques mauvais desseins ; ils vont revenir.

Sans écouter mes paroles, elle continuait à les regarder s'éloigner dans la direction du fort.

Le chemin qu'ils suivaient passait à peu de distance de l'endroit où son mari travaillait tranquillement sans soupçonner le péril qui le menaçait.

Heureusement qu'une touffe d'arbres le dérobait à leurs regards.

***

Nous commencions à respirer un peu.

Déjà ils l'avaient dépassé et s'éloignaient paisiblement, lorsque l'un d'eux se détourna un moment.

— Ils l'ont découvert ! ils l'ont découvert ! s'écria tout à coup ma sœur, saisie d'épouvante.

En effet, ils s'étaient tous arrêtés, et se dirigeaient vers l'endroit où Joseph, courbé vers la terre, ramassait les branches d'un arbre qu'il venait de renverser.

Il n'avait aucun soupçon du danger.

Les Sauvages abrités derrière les arbres, n'étaient plus qu'à une petite distance, lorsqu'on entendit un coup de fusil et Joseph tomba à la renverse.

Le croyant mort, ils s'avançaient triomphants pour le dépouiller ; mais Joseph, que la balle en effleurant la tête n'avait fait qu'étourdir, se redressant tout à coup et se faisant un rempart de l'arbre près duquel il était, saisit son fusil et en étendit deux raides morts sur la place.

Les autres, effrayés, se retirèrent précipitamment vers la lisière du bois et alors une vive fusillade commença de part et d'autre.



Joseph était un habile tireur.

A chaque coup il abattait un ennemi.

Trois avaient déjà succombé.

Nous attendions dans les transes de l'agonie, l'issue du combat qui n'aurait pas été douteux si les Sauvages avaient eu affaire à un ennemi ordinaire.

Mais Joseph était un terrible adversaire.

Blotti derrière son arbre, à peine avait-il tiré un coup, qu'en une seconde il avait rechargé son fusil.

Alors, avec un sang-froid admirable, pendant que les balles sifflaient autour de lui et balayaient les feuilles de l'arbre qui l'abritait, il passait tout doucement le canon de son fusil à travers les branches, et, au moment de viser, faisait un grand signe de croix ; puis il ajustait et pressait

la détente ; le coup partait et nous pouvions compter un ennemi de moins.

Chaque fois que je voyais tomber une nouvelle victime, je ne pouvais réprimer un indicible tressaillement d'ivresse.

Le plomb de Joseph venait de frapper un quatrième ennemi.

Nous commencions à avoir quelqu'espérance, lorsque nous vîmes un des Sauvages se glisser en rampant derrière lui.

Le serpent ne s'avance pas vers son ennemi avec plus de ruse et d'adresse.

Sans faire rouler un caillou, sans froisser une feuille, il s'approchait lentement se cachant tantôt derrière une petite élévation, tantôt derrière une touffe de broussailles, ne se hasardant qu'au moment où il voyait Joseph tout entier occupé à viser.

Enfin, il arriva à deux pas de lui sans avoir été découvert.

Alors il s'arrêta et attendit que Joseph eût rechargé son arme.

Sans rien soupçonner, celui-ci élevait, un moment après, son fusil à son épaule pour

viser, lorsque nous le vîmes abaisser tout à coup son arme et se retourner.

Il avait cru entendre un léger frôlement derrière lui.

Elevant un peu la tête, il écouta un instant ; puis se pencha à droite et à gauche ; mais sans rien apercevoir, car le Sauvage était couché à plat ventre derrière un tas de branches.

Entièrement rassuré de ce côté, il se retourna et appuya de nouveau la crosse de son fusil sur son épaule. Mais en même temps le Sauvage, avec un sourire infernal, se redressait de toute sa hauteur.

Au moment où Joseph s'apprêtait à immoler un nouvel ennemi, l'Indien brandissait son couteau.

Un dernier coup de fusil retentit, une dernière victime tomba ; mais Joseph tomba aussi, frappé au cœur par son lâche ennemi.

Après lui avoir enlevé la chevelure, il le dépouilla de ses vêtements et s'en revêtit.

LAMENTATION

V

Glacées d'horreur et d'épouvante, nous ne songions pas même à prendre la fuite.

Dans son désespoir, ma sœur, serrant son enfant entre ses bras, se précipita au pied du crucifix et le saisissant entre ses mains, muette, elle le couvrait de ses baisers et de ses larmes.

Anéantie, hors de moi, je me tenais à genoux près d'elle, mêlant mes prières et mes larmes aux siennes.

Pauvre mère ! elle ne tremblait pas seulement pour elle ; mais pour son enfant, ce cher petit ange, qu'elle aimait tant, qu'elle adorait. Il était si beau. Il avait à peine dix-huit mois.

Déjà il commençait à bégayer son nom.

— O mon Dieu ! s'écriait-elle à travers ses sanglots, s'il faut mourir, je vous offre volontiers ma vie, mais sauvez mon enfant !

Et l'embrassant, et l'arrosant de larmes, et le pressant contre son cœur, elle s'affaissa sur elle-même, privée de sentiment.

Quoique je fusse plus morte que vive, j'essayais, cependant, de la soutenir, quand l'assassin de Joseph entra tout à coup, suivi de ses cruels compagnons.

Sans proférer une parole, il s'avança vers nous et arracha violemment l'enfant des bras de sa mère.

Elle ne s'était par aperçue de leur arrivée, mais dès qu'elle sentit son enfant lui échapper, elle tressaillit et parut revenir tout à coup à la vie.

Exaspérés d'avoir perdu sept de leurs compagnons, les Sauvages ne respiraient que la rage et la vengeance.

L'assassin de Joseph, élevant l'enfant au bout de ses bras, le contempla un instant avec ce regard infernal du serpent qui savoure des yeux sa victime avant de la frapper.

On eût dit un ange entre les griffes d'un démon.

Le monstre ! il souriait.

Satan doit rire ainsi.

Comme pour implorer sa pitié, l'enfant souriait aussi de ce rire de candeur et d'inno-

cence, capable d'attendrir les entrailles les plus endurcies.

Mais lui, le saisissant par une jambe, le fit tournoyer un moment au bout de son bras et.. ô horreur !.... il lui brisa le crâne sur l'angle du poële.

La cervelle rejaillit sur le visage de sa mère.

Comme un tigre, elle bondit sur le meurtrier de son enfant, et l'amour maternel lui prêtant une force surhumaine, elle le saisit à la gorge ; ses doigts crispés s'enfoncèrent dans son cou ; il chancela ; ses yeux s'injectèrent de sang, sa figure devint noire, et il tomba lourdement, étouffé par son étreinte désespérée.

Elle l'eût infailliblement étranglé, si en ce moment un autre sauvage ne lui eût fendu la tête d'un coup de hache.



Pauvre sœur ! sa mort a été bien cruelle, bien lamentable ; mais ses angoisses n'ont duré qu'un moment ; ses maux sont finis ; elle est maintenant heureuse au ciel.

Mais moi, mon Dieu ! que vais-je devenir !...

Vous voyez dans quel affreux état ils m'ont mise....

Mon Dieu ! mon Dieu ! ayez pitié de moi !...

Et l'infortunée jeune fille, se tordant dans l'agonie du désespoir, se jeta, en sanglotant dans nos bras, nous pressant contre son cœur et nous suppliant d'avoir pitié d'elle, de ne pas l'abandonner, de l'arracher des mains de ses bourreaux.

Ah ! qu'il est triste, qu'il est déchirant d'être témoin d'un malheur qu'on se sent incapable de consoler !

Nous passâmes toute la nuit à pleurer avec elle, cherchant à l'encourager, et à lui donner quelqu'espoir.

Je sentais qu'il y avait une sorte de cruauté à lui inspirer une confiance que je n'avais pas ; car je connaissais les Sauvages.

Je savais que ces monstres n'abandonnent jamais leurs victimes.

***

Le lendemain, mon père, après avoir longtemps caressé les Sauvages, intercéda auprès d'eux en faveur de la jeune captive, et leur offrit toutes espèces de présents pour la racheter ; mais rien ne put les tenter.

Ils étaient encore à moitié ivres.

Il employa tour à tour les prières et les menaces pour les toucher.

Mais ni les présents, ni les prières, ni les menaces ne purent l'arracher de leurs mains.

L'infortunée jeune fille se jeta même à leurs pieds embrassant leurs genoux pour les fléchir ; mais, les monstres ! ils répondaient à ses supplications par des éclats de rire.

Et malgré ses prières, malgré ses sanglots, malgrés ses supplications, ils l'entraînèrent avec eux. [1]

***

Hélas ! Monsieur, s'écria alors Mademoiselle Baby, en jetant un regard baigné de larmes sur

1. Jamais on n'en a entendu parler depuis.

le jeune officier, peut-on avoir le courage de sourire et d'être gai après avoir été témoin de pareilles scènes ?

— Les démons ! vociféra le jeune homme en trépignant d'horreur et d'indignation.

Ne devrait-on pas exterminer jusqu'au dernier cette race infâme qui n'est altérée que de carnage et de sang ?

Que n'ai-je su cela plus tôt !

Hier un Potowatomis est entré chez moi pour me vendre quelques pelleteries.

Comme je n'en avais nul besoin, qu'il me les faisait le triple de leur valeur et qu'il me tourmentait déjà depuis assez longtemps, je lui signifiai de se retirer.

Il osa me résister.

Alors, impartienté, je me levai de mon siége et le conduisis jusqu'à la porte à coups de pied. Il s'éloigna en me menaçant et me montrant son poignard.

J'avais un bâton à la main.

Je regrette maintenant de ne pas l'avoir assommé.

***

— Imprudent ! s'écria la jeune fille, vous n'auriez jamais dû provoquer cet indien.

Ne savez-vous pas qu'un Sauvage n'oublie jamais une injure ?

Il peut rôder toute une année autour du fort pour vous suivre des yeux, observer tous vos mouvements, épier toutes vos démarches, flairer toutes vos traces, se cacher parmi les taillis, parmi les joncs de la rivière, s'approcher de vous avec toute la ruse et la finesse du serpent, s'élancer comme un tigre, et vous frapper au cœur au moment où vous vous y attendrez le moins.

Je vous vois tous les jours sortir du fort pour aller pêcher sur les bords de la rivière ; je vous conseille de n'y plus retourner. Il vous arrivera malheur.



— Bah ! fit le jeune homme, vous êtes trop craintive.

Je l'ai vu repartir ce matin avec une troupe de guerriers de sa nation.

Ils descendent à Québec pour y vendre leurs pelleteries dont ils n'ont pu se débarrasser ici.

—

RÊVE

VI

Une heure vient de sonner à l'horloge du salon.

Assise, avec sa fille, dans l'embrasure de la fenêtre ouverte, madame Baby est occupée à coudre devant une petite table à ouvrage.

Monsieur Baby est parti ce matin pour aller visiter quelques propriétés qu'il vient d'acquérir de l'autre côté de la rivière.

Les rues sont désertes.

Presque tous les habitants du fort sont occupés aux alentours à cultiver leurs terres.

Le chaleur est étouffante.

Au-dessus des toits et des côteaux, on voit ondoyer l'air embrasé par les rayons du soleil.

Pas un souffle n'agite les arbres du jardin dont les rameaux et les feuilles immobiles et languissantes se penchent vers la terre comme pour implorer un peu de fraîcheur, une goutte de rosée.

Une esclave noir se promène le long des allées, étendant sur les buissons du linge blanc qu'elle fait sécher, et met en fuite à son passage quelques poules qui baillent de chaleur à l'ombre du feuillage.

Le silence est complet.

On n'entend que le bourdonnement des insectes et le bruit saccadé que font les sauterelles en voltigeant parmi des flots de soleil.

De l'extérieur, on aperçoit, dans l'ouverture de la fenêtre garnie de bouquets, la tête de la jeune fille, qui, pâle, silencieuse, mélancolique, se penche sur une fleur épanouie et semble se mirer dans sa corolle odorante.



— Maman, — dit-elle enfin, en relevant doucement la tête, — pensez-vous que papa soit longtemps dans son voyage ?

— Je crois qu'il sera de retour dans quatre ou cinq jours, au plus ; mais pourquoi me fais-tu cette question ?

— Ah ! c'est que j'ai bien hâte qu'il soit revenu. Je veux lui demander que nous descendions immédiatement à Québec, au lieu d'attendre au mois prochain.

Ce voyage me distraira un peu.

Tenez, depuis que les Sauvages sont venus l'autre jour ici avec la pauvre enfant qu'ils avaient fait prisonnière, je n'ai pas un moment de repos.

Je l'ai toujours devant les yeux.

Il me semble toujours la voir. Elle me suit partout.

Je l'ai encore vue en rêve cette nuit.



Je croyais être assise au milieu d'une forêt sombre et immense, près d'un torrent impétueux qui s'abîmait, à quelques pas de moi, dans un gouffre sans fond.

Sur l'autre rive, qui m'apparaissait toute

riante, émaillée de bosquets fleuris, et éclairée par une lumière douce et sereine, la jeune captive se tenait debout, pâle, mais calme.

Elle me semblait habiter un monde meilleur.

Tenant entre ses mains un livre ouvert et, tournée vers moi, elle le feuilletait lentement.

Elle tourna ainsi seize feuillets.

Alors elle s'arrêta, jeta sur moi un regard plein de tristesse et de compassion et fit signe à quelqu'un qui se tenait près de moi de traverser le torrent.

A ce signal, il trembla de tous ses membres, ses genoux s'entrechoquèrent, ses yeux se dilatèrent, sa bouche s'entr'ouvrit de terreur, une sueur froide ruissela sur son front.

Il essaya de reculer, mais une force invincible l'entraînait vers l'abîme.

Se tournant vers moi, il me suppliait, avec d'amers gémissements, de lui porter secours.

J'éprouvais pour lui une profonde compassion.

Mais en vain essayais-je de lui tendre les mains pour le secourir ; d'invincibles liens enchaînaient tous mes membres et m'empêchaient de faire aucun mouvement.

En vain essayait-il de se cramponner aux rochers du rivage ; il se sentait toujours poussé vers l'abîme.

Déjà, il s'était avancé jusqu'au milieu du torrent dont les eaux profondes et écumantes bondissaient, et mugissaient autour de lui comme impatientes de l'engloutir.

A chaque pas, il chancelait et venait près de perdre l'équilibre ; mais il se raffermissait bientôt et avançait toujours.

Enfin, une vague plus impétueuse vint se déchaîner contre lui et le fit chanceler de nouveau. Ses pieds glissèrent ; il jeta sur moi un regard d'inexprimable angoisse et tomba.

En un instant, il fut entraîné jusqu'au bord du précipice où il allait être englouti, lorsque sa main rencontra l'angle du rocher qui sortait de l'eau.

Ses doigts crispés s'enfoncèrent dans la mousse verdâtre et limoneuse de la roche ; un instant il s'y cramponna avec toute la suprême énergie du désespoir.

Son corps arrêté tout à coup dans son élan précipité, parut un moment hors des flots.

L'écume et la vapeur d'eau l'enveloppaient d'un nuage, et le vent de la chute agitait violemment sa chevelure humide.

Ses yeux dilatés étaient fixés sur la roche qui, peu à peu, cédait sous son étreinte convulsive.

Enfin, un cri terrible retenti et il disparut dans le gouffre.

Transie d'angoisse et d'épouvante, je regardais la jeune captive.

Mais elle, essuyant une larme, m'indiqua, sans proférer une parole, le dernier feuillet du livre qui m'apparut tout dégouttant de sang.

Je jetai un cri d'horreur et m'éveillai en sursaut. . . . . . Mon Dieu ! serait-ce une page de ma vie.

—

SANG

VII

A peine Mademoiselle Baby avait-elle fini de parler, qu'on entendit à la porte un bruit de pas précipités et un homme entra à la course, tout effaré, tout couvert de sang.

C'était le jeune officier.

Il avait le bras droit cassé et pendant.

— Vite ! vite ! s'écria-t-il, cachez-moi ! je suis poursuivi par les Sauvages.

— Montez au grenier, lui dit Madame Baby, et ne bougez pas, autrement vous êtes mort.



Un moment après, les Sauvages entraient.

Avant qu'ils eussent proféré une parole, Madame Baby leur indiqua du doigt la rue voisine.

Et ils sortirent aussitôt, persuadés que le jeune homme s'était évadé par ce côté.

L'admirable sang-froid de Madame Baby les avait complètement trompés. En effet, pas un muscle de son visage n'avait trahi son émotion.

Et, par bonheur, ils n'avaient pas eu le temps de remarquer la pâleur mortelle empreinte sur les traits de la jeune fille qui, le coude appuyé sur la fenêtre, la figure à demi-cachée derrière les bouquets de fleurs, se sentait près de défaillir.

Il y eut alors un de ces moments d'inexprimables angoisses qui fait subitement monter au cœur le froid de la mort.

Madame Baby espérait bien que les Sauvages, par crainte du surintendant, n'oseraient pas s'introduire malgré elle dans la maison. Mais, encore, qui pouvait prévoir où s'arrêteraient ces barbares une fois alléchés par l'odeur du sang ?

Elle avait l'espoir que, fatigués bientôt de leurs inutiles recherches, ils abandonneraient leur ennemi, ou que, du moins, s'ils persistaient à vouloir le découvrir, elle aurait le temps d'obtenir quelques secours pour les repousser, s'ils osaient revenir sur leurs pas.

Faisant un signe à l'esclave qui travaillait au jardin, elle lui ordonna de courir en toute hâte avertir quelques hommes du fort du danger qui les menaçait.



Quelques minutes pleines d'alarmes et d'anxiété s'écoulèrent encore et les Sauvages ne reparaissaient pas.

— Croyez-vous qu'ils se soient éloignés, murmura tout bas la jeune fille dont la figure commençait à s'illuminer d'un rayon d'espoir ?

— Quand même ils reviendraient, répondit Madame Baby, ils n'oseront.......

Elle n'acheva pas.

Penchée vers la fenêtre, elle prêtait l'oreille et cherchait à distinguer un bruit de voix humaines qui se faisait entendre dans le lointain.

Etait-ce le secours qu'elle avait demandé ?

Etait-ce la voix des Sauvages qui revenaient sur leurs pas ?

Elle ne put le distinguer.

Cependant les voix se rapprochaient toujours et devenaient de plus en plus distinctes.

Ce sont nos hommes, s'écria enfin Mademoiselle Baby ; entendez-vous les aboiements de notre chien ?

Et elle respira plus librement, comme soulagée d'un poids immense.

Madame Baby ne répondit pas.

Un faible sourire effleura sa lèvre.

Elle avait bien entendu les aboiements du

chien, mais un autre bruit, qu'elle ne connaissait que trop, retentissait aussi à son oreille.

Bientôt les voix devinrent si distinctes qu'il fut impossible de se faire illusion.

Les voilà ! les voilà ! s'écria tout à coup la jeune fille, pâle comme la mort et se laissant glisser sur un siége près de la fenêtre.

En effet, on voyait ondoyer à travers les arbres les panaches de diverses couleurs que les Sauvages ont coutume de porter sur le sommet de leur tête.

— Ne tremble donc pas ainsi, dit tout bas Madame Baby à sa fille ; tu vas nous trahir. Tourne-toi vers la fenêtre et prends garde que les Sauvages ne s'aperçoivent de ton émotion.



Le courage et le sang-froid dans un moment critique est toujours admirable ; mais chez une femme il est sublime.

Calme, impassible, sans même se lever de son siége, Madame Baby continua tranquillement son ouvrage.

L'œil le plus exercé n'aurait pu distinguer la moindre trace d'émotion, la moindre agitation fébrile sur cette fière et mâle physionomie.

C'est que dans cette poitrine de femme battait le cœur d'une héroïne.

Elle attendit ainsi l'arrivée des Sauvages.



Dis-nous où tu as caché le guerrier blanc, s'écria en entrant le premier qui pénétra dans l'appartement.

C'était le Potowatomis que le jeune officier avait eu l'imprudence de provoquer.

Encore tout haletant de la course qu'il venait de faire, sa figure était toute ruisselante de sueur.

Sur ses sourcils froncés, dans ses regards fauves et menaçants, sur tous ses traits que faisait trembler une agitation fièvreuse, on lisait la rage et l'exaspération du désappointement.

— Camarade, répondit Madame Baby d'un ton sévère, tu connais le surintendant.

Si tu as le malheur de te mal comporter dans sa maison, tu sais à qui tu auras affaire.

Le sauvage parut hésiter un moment, et d'une voix qu'il feignit d'adoucir :

— Ma sœur sait bien que le Potowatomis aime la paix, et qu'il n'attaque jamais le premier.

Le guerrier blanc a marché contre le Potowatomis sur le sentier de la guerre, autrement le Potowatomis ne le poursuivrait pas.

— Je n'ai point caché le guerrier blanc, reprit Madame Baby ; c'est inutile pour toi de le chercher ici.

Hâte-toi de courir après, si tu ne veux pas qu'il t'échappe.

Le Potowatomis ne répondit pas : mais regardant avec un sourire Madame Baby, il indiqua du doigt une petite tache sur le plancher que tout autre qu'un sauvage n'eût jamais remarquée. Mais l'œil subtil de l'indien venait d'y découvrir la trace de son ennemi.

C'était une goutte de sang que Madame Baby avait cependant eu la précaution d'essuyer soigneusement.

***

— Ma sœur dit vrai, reprit le sauvage d'un ton d'ironie, le guerrier blanc n'est point passé par ici.

Cette tache de sang, c'est elle qui l'a jetée là pour faire accroire au sauvage qu'elle avait caché le guerrier blanc.

Puis reprenant un ton plus sérieux.

— Que ma sœur nous indique seulement où il est et nous nous retirerons aussitôt.

Ma sœur sait bien que le Potowatomis veut seulement le faire pris. . . . . . .

Il s'arrêta, inclina un peu la tête pour regarder par une fenêtre ouverte à l'extrémité de la chambre et, poussant un cri rauque et guttural, il bondit à l'autre bout de l'appartement et s'élança par la fenêtre ouverte dans le jardin.

Ses féroces compagnons le suivirent en hurlant, comme une troupe de démon.



Avant d'avoir rien vu, Madame Baby avait tout compris.

Le jeune officier, en entendant de nouveau les Sauvages, s'était cru perdu, et avait eu l'imprudence de sauter, par une des fenêtres, dans le jardin.

Il se dirigeait vers une fontaine couverte, creusée au milieu du parterre, pour s'y cacher, quand les Sauvages l'aperçurent.

Je renonce à retracer la scène atroce qui se passa alors.

La plume me tombe des mains.

En deux bonds, ils l'eurent rejoint, et l'un d'eux lui asséna un coup de poing terrible et le renversa.

Il tomba sur son bras cassé, et la douleur lui fit pousser un long gémissement.

Ils se saisirent alors de lui et lui lièrent les mains et les pieds.

Pauvre jeune homme ! quelle résistance pouvait-il opposer à ses ennemis, — le bras

cassé, affaibli par la perte de son sang et désarmé !

Il appelait du secours avec des plaintes lamentables.

Et les échos du jardin, répétant ses gémissements, redoublaient encore l'horreur de cette scène.

Mademoiselle Baby, folle de terreur, se précipitant aux pieds de sa mère, se cachant le visage sur ses genoux, et se bouchant les oreilles de ses mains, afin de ne voir ni d'entendre cette épouvantable tragédie.

Pendant que les autres Sauvages étreignaient leur victime, le Potowatomis saisit son couteau, et se mit à l'aiguiser tranquillement sur un caillou.

Sa figure ne trahissait alors aucune émotion, pas même l'horrible plaisir de la vengeance qui faisait palpiter son cœur d'une infernale joie.



— Mon frère le guerrier blanc, dit-il, en continuant d'aiguiser son couteau avec insouciance, sait bien qu'il peut insulter impunément

le Potowatomis car le Potowatomis est un lâche qui aime mieux fuir que d'attaquer son ennemi......

Mon frère veut-il maintenant faire la paix avec son ami le Potowatomis ? Il peut parler et poser les conditions, car il est libre.....

Puis, reprenant tout à coup son air féroce, il se redressa et fixant son œil enflammé sur le jeune officier :

— Mon frère le guerrier blanc, s'écria-t il, peut maintenant entonner sa chanson de mort, car il va mourir.

Et, brandissant son couteau, il le lui enfonça dans la gorge, pendant qu'un autre de ces monstres à face humaine recevait le sang dans une petite chaudière.

Deux ou trois autres Sauvages piétinaient sur le cadavre, avec des contorsions et des cris d'enfer.

Les râlements d'agonie de la malheureuse victime, mêlés à ces hurlements, parvenaient aux oreilles de la jeune fille qu'un tremblement convulsif faisait à chaque fois tressaillir d'horreur.



Enfin ces cris et ces hurlements cessèrent.

La victime était immolée.

Repoussant alors du pied le cadavre inerte, le Potowatomis, suivi de ses compagnons, se dirigea de nouveau vers la maison.



— Ah ! tu n'a pas voulu nous dire où était ton ami le guerrier blanc, s'écria le Potowatomis en entrant.

Et bien ! maintenant, puisque tu l'aimes tant tu va boire de son sang.

Madame Baby, pâle comme une statue de marbre, se redressa fièrement :

— Vous pouvez me tuer, s'écria-t-elle, mais vous ne m'en ferez jamais boire.

La jeune fille évanouie était étendue à terre à ses pieds.

Ils se saisirent alors de Madame Baby et essayèrent de lui ouvrir la bouche ; mais ne

pouvant réussir, ils lui barbouillèrent le visage de sang et l'abandonnèrent dans cet état.[1]

SERPENT

VIII

Plusieurs mois se sont écoulés sur les événements que nous venons de retracer.

Il fait nuit,

........................" Nuit dont les vastes ailes,
Font jaillir dans l'azur des milliers d'étincelles;
Qui, ravivant le ciel comme un miroir terni,
Permet à l'œil charmé d'en sonder l'infini;
Nuit où le firmament dépouillé de nuages,
De ce livre de feu rouvre toutes les pages!
....
L'harmonieux éther, dans ses vagues d'azur,
Enveloppe les monts d'un fluide plus pur;
Leurs contours qu'il éteint, leurs cimes qu'il efface,
Semblent nager dans l'air et trembler dans l'espace,
Comme on voit jusqu'au fond d'une mer en repos,
L'ombre de son rivage onduler sous les flots!
Sous ce jour sans rayon, plus serein qu'une aurore,
A l'œil contemplatif la terre semble éclore;

1. Quelque horrible que soit cette scène, je puis cependant affirmer qu'elle est parfaitement vraie, jusque dans ses plus petits détails.

Elle déroule au loin ses horizons divers,
Où se joua la main qui sculpta l'univers !
Là, semblable à la vague, une colline ondule,
Là, le côteau poursuit le côteau qui recule,
Et le vâlon voilé de verdoyants rideaux,
Se creuse comme un lit pour l'ombre et pour les eaux;
Ici, s'étend la plaine, où, comme sur la grève,
La vague des épis s'abaisse et se relève;
Là, pareil au serpent dont les nœuds sont rompus,
Le fleuve, renouant ses flots interrompus,
Trace à son cours d'argent des méandres sans nombre,
Se perd sous la colline et reparait dans l'ombre.

....

Que le séjour de l'homme est divin quand la nuit
De la vie orageuse étouffe ainsi le bruit !
Ce sommeil qui d'en haut tombe avec la rosée,
Et ralentit le cours de la vie épuisée,
Semble planer aussi sur tous les éléments,
Et de tout ce qui vit calmer les battements.
Un silence pieux s'étend sur la nature,
Le fleuve a son éclat, mais n'à plus son murmure,
Les chemins sont déserts, les chaumières sans voix.
Nulle feuille ne tremble à la voûte des bois.
Et la mer elle-même expirant sur sa rive,
Roule à peine à la plage une lame plaintive:
On dirait en voyant ce monde sans échos,
Où l'oreille jouit d'un magique repos,
Où tout est majesté, crépuscule, silence,
Et dont le regard seul atteste l'existence,
Que l'on contemple en songe à travers le passé,
Le fantôme d'un monde où la vie a cessé !
Seulement dans les troncs des pins aux larges cîmes,
Dont les groupes épars croissent sur ces abîmes,
L'haleine de la nuit qui se brise parfois,
Répand de loin en loin d'harmonieuses voix,

Comme pour attester dans leurs cîmes sonores,
Que ce monde assoupi palpite et vit encore."

....

Au milieu du jardin, à l'endroit même où fut massacré l'infortuné jeune homme, s'élève une croix noire, simple, sans ornement.

Aucune inscription ne révèle au passant le nom de la victime, ni la fatale histoire.

Hélas ! elle est écrite pour jamais en sanglants caractères au cœur de la famille.



Chaque soir le surintendant, entouré de sa femme, de ses enfants et de ses esclaves, vient réciter, au pied de cette croix, une prière pour le repos de l'âme de son infortuné ami.



Ce soir là, toute la famille venait de se retirer.

Seule, une jeune fille, vêtue de noir, priait encore à genoux au pied du funèbre monument.

Elle était très-pâle ; sa figure avait une expression d'ineffable tristesse.

La rosée du soir avait allongé les boucles de ses cheveux qui retombaient en désordre le long de ses joues.

On eût dit la statue de la mélancolie.



A la cîme des cieux, la pleine lune versait de son urne d'albâtre les flots de sa limpide et mélancolique lumière.

Le rayon rêveur venait effleurer le gazon au pied de la croix et remontait à la paupière de la jeune fille, comme une pensée d'outre-tombe, comme un soupir silencieux et reconnaissant de l'innocente victime dont le souvenir avait laissé dans son âme une empreinte si pleine de charme et de poignante amertune.

Sa lèvre murmurait une ardente prière.

La prière ! oh ! pour le cœur endolori, c'est le céleste dictame ; c'est le sourire des anges à travers les larmes de la terre.

Longtemps elle s'entretint avec son Dieu, exhalant sa prière avec ses soupirs et ses larmes,

agenouillée au pied de cette croix, sur un gazon encore humide du sang de l'innocente victime.

Enfin, au moment où elle allait se relever pour s'éloigner, elle leva un instant la vue, et crut apercevoir comme une ombre qui s'agitait à l'ouverture d'un soupirail percé dans le mur d'une sorte de petit hangar qui s'élevait à quelques pas devant elle.

Un nuage vint alors à passer sur la lune et l'empêcha de distinguer quel pouvait être cet objet.

Elle attendit un instant, et, quand le nuage fut passé, le rayon illumina une face humaine.

— Ce ne peut être qu'un voleur, se dit-elle à elle-même.

Pourtant la porte est certainement bien fermée.

Il se sera trouvé pris quand le domestique est venu la mettre à clef.



Cependant cette tête sortait toujours davantage du soupirail, se détachant toujours de plus en plus de l'obscurité.

Un moment les rayons de la lune tombèrent en plein sur cette figure.

La jeune fille tressaillit.

Elle venait de reconnaître cette figure.

Impossible de s'y tromper.

C'était bien lui.

Elle le reconnut parfaitement à son teint cuivré, à ses traits durs et féroces, à ses yeux fauves et roulant dans leurs orbitres.

C'était.... C'était.... le Potowatomis, l'assassin du jeune officier ![1]

Sa première pensée fut de fuir ; mais une invincible curiosité la retint.



Cependant le sauvage s'agitait toujours dans l'ouverture.

Un de ses bras était sorti en dehors du soupirail et il tenait dans sa main un objet que la jeune fille ne put distinguer.

Longtemps il essaya de se faire jour à travers l'ouverture trop petite pour le laisser passer.

1. Ceux qui connaissent le caractère des sauvages, savent combien ils sont toujours enclins à voler.

Enfin, au moment où il faisait un dernier effort pour s'échapper, il tourna brusquement la tête et fixa d'un air inquiet ses regards vers un petit buisson voisin.

Il parut alors hésiter ; puis lâchant l'objet qu'il tenait dans sa main, il s'appuya avec cette main contre le sol et s'efforça de reculer ; mais ses épaules, resserrées de chaque côté par le mur, le tinrent cloué dans l'ouverture.

Alors son inquiétude sembla augmenter et il jeta un nouveau coup d'œil sur le buisson.

Un léger froissement de feuilles se fit entendre, et de l'ombre du buisson sortit une petite tête qui se dirigeait lentement vers le sauvage.

C'était la tête d'un serpent à sonnette. [1]

Immobile, les yeux dilatés, le sauvage observait les moindres mouvements du reptile qui s'avançait tout doucement et avec précau-

1. Ces reptiles étaient encore si nombreux dans toute cette contrée, il n'y a pas bien des années, qu'il était très-dangereux de laisser les fenêtres ouvertes le soir. Ma mère me racontait que pendant qu'elle demeurait à Sandwich, chez son père, un des domestiques eut l'imprudence de laisser la fenêtre ouverte, Pendant la veillée, quelqu'un recula par hasard un buffet accolé

tion, comme s'il eût eu la conscience de la force et de l'adresse de son redoutable adversaire.

Quand il fut à quelques pas du sauvage, il s'arrêta, et, la gueule béante, il s'élança vers son visage.

Mais avant qu'il l'eût touché, l'indien, de sa main restée libre, lui donna un violent soufflet et l'envoya retomber à plusieurs pas de lui.

Aussitôt après, il tenta un nouvel effort pour se dégager ; mais ce fut en vain.

Le reptile furieux s'avança une seconde fois et recommença l'attaque ; mais cette fois avec plus de précaution encore.

Après s'être approché plus près qu'auparavant de son ennemi, il s'élança avec une nouvelle fureur ; mais sans plus de succès, car la main du sauvage l'envoya rebondir encore plus loin qu'auparavant.

au mur et aperçut, étendu derrière, un énorme serpent endormi.

Un autre jour pendant qu'elle faisait l'école buissonnière avec ses compagnes, un serpent s'élança sur elle et la mordit à la ceinture. Heureusement que ses dents s'embarrassèrent dans ses vêtements. Pendant qu'elle s'enfuyait éperdue, ses compagnes lui crièrent de détacher son jupon. Et c'est ce qui lui sauva la vie.

Le Potowatomis fit alors un effort suprême pour se délivrer, mais ce fut encore inutilement; il resta cloué dans l'ouverture du soupirail.

Prompt comme l'éclair, le reptile, l'écume aux lèvres, le regard en feu, la gueule gonflée par la rage, et sortant une langue bifurquée et sanglante, revint de nouveau en rampant vers sa proie.

Les écailles de sa peau, que la rage faisait étinceler des plus vives couleurs, miroitaient sous les rayons argentés de la lune, et le léger bruit des anneaux de sa queue, semblable au bruit du parchemin froissé, troublait seul le silence de la nature.

Cette lutte sans bruit, au milieu du silence de la nuit entre un serpent et un sauvage encore plus subtil qu'un serpent, avait quelque chose de si fantastique qu'on eût dit deux mauvais génies se disputant dans l'ombre quelque malheureuse victime.



Le serpent s'avança si près de l'indien que celui-ci aurait pu presque le saisir de la main.

Il se redressa une dernière fois et en renvoyant sa tête en arrière, il prit son élan.

Le sauvage le guettait toujours de la main, suivant des yeux les moindres oscillations de son corps.

Il était facile de voir que la lutte suprême allait commencer et se terminerait bientôt par la mort de l'un des deux adversaires.

A l'instant où le serpent se précipitait comme un dard sur son ennemi, le sauvage leva encore la main ; mais cette fois l'élan du serpent avait été si rapide et instantané, qu'il ne put l'attraper, et le reptile le mordit à la joue.

Un cri rauque mourut dans la gorge du sauvage qui saisit de la main le serpent avant qu'il eût pu s'échapper, et, l'approchant de sa bouche, dans sa rage, il le déchira avec ses dents et le mit en lambeaux.

Vaines représailles ; car le coup était porté.

Quelques minutes après, d'horribles convulsions et des cris affreux annoncèrent que le venin mortel avait produit son effet.

La victime se tordait avec désespoir au milieu d'atroces douleurs.

***

On crut d'abord qu'il était à la fin parvenu à s'évader ; mais plus tard on trouva le cadavre, énormément enflé, encore pris dans l'ouverture du soupirail.

Ses yeux injectés de sang étaient sortis de leurs orbites ; sa figure était noir comme du charbon, et sa bouche entr'ouverte laissait voir deux rangées de dents blanches, d'où pendaient encore quelques lambeaux du reptile et des flocons d'écume mêlée de sang.

La Providence elle-même avait pris le soin de venger l'assassinat du jeune officier.

ÉPILOGUE

—

Et, dès que je suis seul, je m'assieds et je pleure.

LOUIS VEUILLOT.

—

Voici quelques détails sur la famille qui a été témoin de la tragique histoire que nous venons de raconter et qui seront une nouvelle preuve de la véracité de notre récit.

M. Du Perron Baby vécut encore plusieurs années après ces événements.

J'extraits ce qui suit de l'inventaire de ses biens :

" M. Jacques Du Perron Baby décéda au
" Détroit vers le 2 août 1789.

" En l'an 1796, madame Susanne Du
" Perron Baby descendit avec plusieurs de ses
" enfants pour résider à Québec, laissant M.
" Jacques Du Perron Baby, son fils aîné, gérer
" le commerce, et les terres, moulins et autres
" affaires au Détroit."

Ce dernier commanda longtemps les milices canadiennes du Haut-Canada, et fut élu plus tard orateur de la Chambre d'Assemblée.

Madame Susanne Du Perron Baby mourut à Québec, en 1813, dans un âge très-avancé.

***

Quant à mademoiselle Thérèse Du Perron Baby, elle termina ses jours à Québec, en 1839, chez monsieur De Gaspé.

Jamais elle ne put oublier la sanglante

tragédie qui mit une si cruelle fin à son premier rêve.

La plaie une fois ouverte ne se referma plus. Ce souvenir funèbre promenait sans cesse sur son front et dans son âme d'immortelles tristesses.

Le rayon s'éteignit et sa mourante flamme
Remonta vers le ciel pour n'en plus revenir.

Son sourire, comme celui d'Andromaque, était toujours mêlé de larmes.

Et quand ses amis cherchaient à faire refleurir cette âme désenchantée :

— Ah ! s'écriait-elle tristement, laissez-moi pleurer en silence mes rêves évanouis.

Les larmes sont l'ivresse du malheur.

Le passé a été pour moi trop plein d'amertumes pour que je puisse sourire à l'avenir.

Avant que ma couronne d'adolescence eût fleuri sur mon front, déjà la main glacée du malheur y avait posé son crêpe fatal.

La fleur de l'illusion ne croît pas sur les ruines du cœur.

Québec, mars 1860.



UN PÈLERINAGE

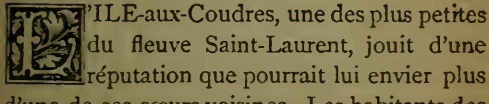
A

L'ILE-AUX-COUDRES

CHAPITRE PREMIER

Départ.—Le capitaine Charles Gagnon.—Arrivée à l'Ile-aux-Coudres.—La croix de l'Islette.—Mœurs des Insulaires.—La Roche à Caya.—Brigitte Savard.—L'Abbé Epiphane Lapointe.

I



L'ILE-aux-Coudres, une des plus petites du fleuve Saint-Laurent, jouit d'une réputation que pourrait lui envier plus d'une de ses sœurs voisines. Les habitants des rives environnantes regardent et aiment ce coin de terre isolée, paisible, solitaire, comme

un lieu privilégié. D'où vient cette prédilection, je devrais dire cette partialité ? Serait-ce à cause de la gracieuse beauté de ses paysages, de son site pittoresque au pied des grandioses montagnes du Nord qui la dominent ! Est-ce à cause des mœurs patriarcales, de l'hospitalité antique de ses habitants qui, mieux que partout ailleurs, ont conservé le type des anciens Canadiens ? Ou plutôt ne serait-ce pas à cause des pieux souvenirs qui s'y rattachent ? Le peuple se rappelle-t-il que cet îlot est un terrain sanctifié ; que c'est sur ce rocher qu'a été célébrée jadis la première messe qui ait été dite au Canada ; que, depuis ce jour, il est devenu comme l'autel de la patrie ? Il y a sans doute un peu de tous ces motifs dans le culte de prédilection qu'on a voué à cette île.

Une excursion à l'Ile-aux-Coudres n'est pas toujours une simple promenade, un voyage ordinaire ; il s'y mêle une pensée religieuse, l'idée d'un pèlerinage. Ainsi, par exemple, c'est un dimanche qu'on ira passer à l'Ile-aux-Coudres, pour aller entendre les belles voix des chantres, dont la renommée est connue sur les

deux rives du fleuve. On ne fait jamais le tour de l'île sans vénérer l'endroit où s'est dite la première messe, que les guides ne manquent pas d'indiquer aux pèlerins.

Etes-vous de ceux qui aiment ces belles choses, la majesté de la nature, la fraîcheur des vieux souvenirs, les traditions légendaires, les anecdotes historiques, alors un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres ne sera pas pour vous sans agrément. Vous y éprouverez à la fois les plaisirs de la vue, de l'esprit et du cœur.

Si vous le voulez, nous irons choisir une embarcation sur la pointe de Saint-Roch des Aulnaies, qui est l'endroit du sud le plus rapproché de l'Ile-aux-Coudres.

Nous mettrons à la voile au commencement du montant ; car le vent est sud-ouest. Ces deux forces qui se rencontrent, la brise qui descend et la marée qui montent, vont se balancer l'une l'autre et nous conduire dans une couple d'heures au bout d'en haut de l'île, dans l'anse de l'Islette, où notre chaloupe trouvera un mouillage excellent et sûr.

Le vent a fraîchi depuis le matin et soulève

les vagues qui blanchissent au large, mais cette forte brise nous assure un beau temps pour toute la journée. Nous serons ballottés passablement dans la traverse ; toutefois soyez sans crainte, car le pilote qui tient la barre, Charles Gagnon, est un vieux marin fort habile. C'est un vrai loup de mer d'une expérience consommée, qui a passé les trois quarts de sa vie sur le fleuve. Depuis quarante ans qu'il navigue, il n'est pas un port qu'il n'ait fréquenté, pas une anse où il n'ait jeté l'ancre. Tous les écueils lui sont connus, et il peut vous dire les différentes directions des courants et des raz de marées à chaque heure du jour. Il sait tous les caprices du vent, et il prévoit les variations de l'atmosphère avec une sagacité toujours surprenante.

C'est un homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, d'un tempéramment sec, d'une complexion un peu frêle ; son visage, hâlé par le vent et l'eau de mer, est sillonné de rides profondes qui ont été creusées moins par les ans que par les rudes travaux de son métier. Ses cheveux, longs et plats, tombent en mèches grisonnantes sur ses tempes. Son regard de

lynx et ses lèvres minces donnent à sa physionomie un air rigide et même farouche pour ceux qui ne le connaissent pas. Mais cette rude écorce cache un caractère loyal et généreux. Il passe un peu pour sorcier, tant il est chanceux et prompt dans ses voyages. On dit qu'il fait du vent à sa guise. Plusieurs l'ont vu, disent les gens superstitieux, jeter sa chique à l'eau du côté d'où il veut avoir du vent, et, un quart d'heure après, il s'est élevé une grande brise exprès pour lui.

II

— Borde la misaine ! crie-t-il à son compagnon, qui vient de lever l'ancre. Tout est prêt ; nous partons.

La chaloupe se penche gracieusement sous ses voiles qui se gonflent au souffle de la brise, et gagne rapidement la haute mer. Derrière nous, la côte du sud s'abaisse à mesure qu'elle s'éloigne. A notre droite, le rivage s'arrondit en longue courbe pour former l'anse de Sainte-Anne, au fond de laquelle s'élèvent l'église et

le village de cette paroisse, avec la montagne qui sert de piédestal au collége. Cette langue de terre boisée qui ferme là-bas l'anse de Sainte-Anne, c'est la pointe de la Rivière-Ouelle. A notre gauche, la côte se prolonge en ligne sinueuse qui va se perdre à l'horizon.

Déjà nous dépassons les Piliers, rochers stériles dont l'un sert de base à la tour d'un phare entretenu par le gouvernement. A mi-traverse, nous découvrons la *Bouée-Caille* qui bondit sur les flots comme un bouchon de liége.

Ce navire peint en rouge que vous voyez à l'ancre, sur notre gauche, au milieu de la Traverse, c'est la lumière flottante appelée communément le bâtiment de lumière par nos Canadiens ; il est placé là pour indiquer le chenal aux navigateurs. Vous avez souvent entendu, sans doute, dans les temps de brume, un sourd mugissement qui vient du fleuve et qui retentit de minute en minute, comme le ronflement formidable d'un monstre marin : ce bruit n'est autre chose que le sifflet d'alarme de ce navire. Mu par la vapeur, ce mécanisme

se fait entendre de très-loin, car vous n'ignorez pas que la Traverse de Saint-Roch est une des passes les plus dangereuses du Saint-Laurent.

A mesure que nous approchons de l'Ile-aux-Coudres, les montagnes du nord s'élèvent et grandissent au-dessus de nos têtes comme d'énormes géants qui menacent de nous écraser. En face de nous, les caps s'ouvrent pour former la vaste anfractuosité de la Baie Saint-Paul, au fond de laquelle se précipite la rivière du Gouffre, qui tombe de cascade en cascade du haut de ces montagnes. En remontant vers Québec, voici d'abord les *Câpes Raides;* ce sont les pics les plus élevés qu'on aperçoive. Plus loin, voici l'embouchure de la petite rivière Saint-François, qu'indique ce long promontoire. Enfin, tout au loin, au-delà du cap Maillard et fermant l'horizon, s'avance la tête bleuâtre du cap Tourmente.

L'Ile-aux-Coudres qui, de la côte du sud, n'apparaît que comme une ligne d'un bleu plus foncé que celui des Laurentides, se dessine maintenant devant nous, avec ses rangées de maisons sur le bord de la grève, ses côteaux

couronnés de feuillage, ses anses, ses promontoires plantés d'épinettes et de sapins toujours verts. Nous longeons les longues files de perches qui forment l'enceinte de la pêche aux marsouins. La mer devient plus rase, et enfin notre chaloupe jette l'ancre au pied du rivage de l'Islette.

III

Le beau sable fin de la grève nous invite à descendre. Ici même commence notre pèlerinage.

Le promontoire sur lequel nous venons de mettre pied à terre a été jadis témoin d'une scène religieuse dont les bons habitants de l'île ont voulu perpétuer le souvenir.

Gravissons cette colline ombragée d'un bouquet d'épinettes, et suivons le sentier qui circule sur le versant opposé. Nous sommes en face d'une grande croix érigée en 1848, grâce au zèle et à la piété d'un enfant de l'île, M. l'abbé Epiphane Lapointe, mort en 1862, curé de Rimouski. Cette croix, construite en

bois, menace déjà ruine : le vent, la pluie, les neiges de notre climat rigoureux l'ont rongée et vieillie en peu d'années. La palissade qui la protégeait est dans un état de délabrement tel, qu'avant peu, elle aura complètement disparu. Sur le piédestal de cette croix, dont la forme exquise, quoique simple, atteste le goût de celui qui en a donné le plan, on lit l'inscription suivante :

ICI

FUT CÉLÉBRÉE

LA PREMIÈRE MESSE

DITE A L'ISLE-AUX-COUDRES.

PAR

LE RÉVÉREND PÈRE DE LA BROSSE.

1765.

Les pèlerins de l'île qui seraient étrangers à l'histoire du Canada, pourraient être facilement induits en erreur en lisant cette inscription. Il y avait deux cent trente ans que la première

messe avait été dite à l'Ile-aux-Coudres, quand le vénérable Père de la Brosse vint dresser sur cette pointe son autel portatif et célébrer les saints mystères, en présence de quelques familles établies alors dans l'île. On a simplement voulu consigner la tradition d'après laquelle ce lieu fut témoin de la première messe célébrée dans l'île, depuis l'établissement des premiers colons.

L'Ile-aux-Coudres, dont Cartier avait vanté le site et la fertilité, ne fut cependant ouverte à la colonisation qu'au commencement du dernier siècle. Les premières concessions territoriales sont postérieures à 1720. Le grand obstacle au défrichement des terres avait été l'isolement dans lequel se trouvaient les insulaires et la difficulté des communications avec la terre ferme pendant nos longs hivers.

Les habitants de l'Ile ne recevaient de secours religieux que par les missionnaires qui montaient et descendaient le long de la côte du Nord, une ou deux fois l'année. Plus tard, la desserte de l'île fut confiée au curé de la Baie-Saint-Paul, qui remplit cette fonction

jusqu'à l'arrivée du premier curé résident dans l'Ile-aux-Coudres.

D'après la tradition, les offices religieux se célébraient, avant la construction de la première chapelle, dans la maison d'une famille nommée Dallaire qui demeurait au bout d'en haut de l'île.

De tous les missionnaires qui ont exercé le saint ministère dans cette partie du pays, aucun n'a laissé un nom aussi populaire et aussi vénéré que celui du Père de la Brosse. Tandis que les noms de tant d'apôtres qui ont évangélisé cette région, à travers des dangers et des travaux inouïs, sont oubliés, celui du Père de la Brosse est resté vivant dans toutes les mémoires. Dans bien des familles, il était invoqué comme un saint, et dans la prière du soir que l'on faisait en commun, le nom du Père de la Brosse était ajouté aux litanies des saints. Mon ami, M. l'abbé Lapointe, m'a souvent répété que sa grand'mère et sa mère ne terminaient jamais leurs prières sans faire par trois fois cette invocation : " Saint Père de la Brosse, priez pour nous."

IV

Hâtons-nous de franchir la langue de terre qui joint le rocher de l'Islette à la côte, car c'est sur le sable de cette grève que les pêcheurs viennent échouer et dépecer les marsouins qu'ils capturent dans l'enceinte de perches que nous venons de cotoyer à notre arrivée. Plus de cent de ces énormes cétacés ont été pris cette année. Leurs cadavres, abandonnés sur la plage, sont en pleine putréfaction, et les exhalaisons infectes qu'ils répandent étouffent la respiration. Ces dépouilles formeraient un riche engrais qui pourrait être facilement utilisé ; il suffirait de les entasser dans une vaste excavation en y mêlant une certaine quantité de chaux. Dans l'espace de trois ou quatre mois, ces restes seraient transformés en une matière presque inodore qui pourrait être transportée sans difficulté. Ce procédé aurait le double avantage de débarrasser l'air d'une odeur suffocante et malsaine, et de fournir un fertile engrais, dont l'extrême rareté est une des grandes causes de l'épuise-

ment des terres de l'île. Mais les habitudes routinières de notre race seront encore longtemps un obstacle à cette amélioration.

Nous ferons le tour de l'île en suivant la route qui cotoie le rivage du nord. Quand nous aurons passé le ruisseau Rouge, nous couperons la pointe du bout d'en bas, en prenant le chemin de la Roche-Pleureuse. De là, nous remonterons par la grève de la Baleine, et nous terminerons notre pèlerinage à l'église, que nous pourrions atteindre d'ici en quelques minutes.

— Tiens, voilà qu'on vient au-devant de de nous : ils sont quatre. Approchons, que je les distingue et que je vous les nomme. Je crois reconnaître Ulric Bouchard. Oui, c'est bien lui, avec sa grosse barbe. Il marche à côté de Joseph Dufour. George Harvey s'avance derrière eux ; il est rejoint par un grand garçon qui m'a l'air de....mais, oui, c'est bien le grand François Tremblay qui m'a conduit autour de l'île le printemps passé, avec sa jument Jenny, qui ne trotte pas si mal, je vous assure. Celui-ci n'est pas du bout d'en

haut : il demeure à la Baleine, sur le haut de la côte.

Quelles braves gens que tous ces habitants de l'Ile-aux-Coudres ! ils ont le cœur sur la main. Entrez dans n'importe quelle maison, vous serez chez vous. Votre place est toujours prête au foyer domestique ; votre couvert toujours mis à table, et un bon lit vous attend dans la meilleure chambre. Vous pouvez séjourner chez eux tant que vous voudrez ; ils partageront avec vous leur dernier morceau de pain. Mais n'allez pas parler de rémunération : vous leur feriez une insulte. Car ici l'hospitalité se donne comme au temps d'Abraham et de Jacob. Dans chacune de ces maisons, on peut répéter en toute vérité le proverbe canadien : Bon feu, bonne mine, c'est la moitié de la vie. Vous allez voir, ce sera une lutte entre ces braves gens à qui nous offrira sa voiture.

— Bonjour, Ulric, et vous tous, mes braves amis. Comment va-t-on, dans l'île ? Comment sont toutes vos familles ? Monsieur le curé se porte-t-il bien ?

— A merveille, nous sommes tous, grâce à Dieu, en parfaite santé. C'est François Tremblay qui est le plus malade, et il est en danger d'en revenir, comme vous le voyez.

— On vous a vus venir de loin, continue Ulric Bouchard. J'avais la longue-vue de la pêche, et je vous ai regardés approcher. Sapristi ! que vous filiez bien ! Le vent est grand ; la mer était blanche comme une mouvée de marsouins. Vous couriez sur la lame aussi vite qu'un goëland. Dans un clin d'œil, vous avez passé au travers des perches de la pêche. Quelle fine voilière vous avez là !

— Eh ! bien, François, dis-je en m'adressant à Tremblay, votre *quevalle* est elle encore capable de nous conduire au bout d'en bas de l'île ?

— Il a eu son tour, interrompt Ulric ; c'est à moi de vous mener.

— Qu'à cela ne tienne ; il ne faut pas se chicaner pour si peu. Dites-nous donc, Ulric, quel nom donnez-vous à ce côteau au pied duquel nous venons de passer ?

— C'est la Butte à Caya, reprend-il. Vous voyez cette grosse pierre dans le champ près d'ici : on l'appelle aussi la Roche à Caya. elles doivent leurs noms à un pauvre fou qui rôdait continuellement dans ces environs. On le voyait passer de grands bouts de temps, assis sur la roche, à regarder la mer, sans rien dire, ou bien à se promener seul sur la butte.

Il est parti pour le cimetière, mais il a laissé son nom ici.

Ce gros caillou que nous allons atteindre dans un instant, à gauche du chemin, marque l'endroit de la maison où est né le premier enfant qui a vu le jour dans l'île. On avait expédié un canot à la Petite-Rivière pour aller chercher une femme qui prit soin de la mère, mais l'enfant vint au monde avant l'arrivée du canot. Elle reçut au baptême le nom de Brigitte. Cette fille dut naître vers 1720 ou 25. Son père se nommait Joseph Savard. Elle fut mariée, dans la suite, à un nommé Thérien. (1)

(1) Cette tradition m'a été confirmée par François Tremblay, qui habite la côte de la Baleine.

V

On aperçoit d'ici, au fond de cette coulée, un peu à l'écart, la maison paternelle de M. Epiphane Lapointe, cet aimable compagnon, cet excellent prêtre, enlevé, hélas ! bien trop tôt à l'affection de tant d'amis qu'il a laissés après lui. Puis-je me défendre d'évoquer sa mémoire, en passant devant ce lieu natal, témoin de son heureuse enfance ? Puis-je passer outre sans contempler encore une fois ce site admirable dont il nous parlait avec un enthousiasme si vrai, si profondément senti ? C'était une nature de poète et d'artiste, élevée comme les grandes montagnes, dont il portait gravée dans l'âme l'ineffaçable empreinte. Les poètes sont les fils des montagnes, de même que les chamois et les aigles. L'esprit de l'homme, comme l'esprit de Dieu, habite les hauteurs. Leurs gradins sont les degrés d'une autre échelle de Jacob par où montent les intelligences, et d'où elles contemplent les visions de l'infini. Les plaines sont l'image

du réel et de la prose, tandis que les sommets reflètent l'image de l'idéal et de la poésie.

Elevé au milieu des grands spectacles de la nature, M. Lapointe en avait les élévations.

Il y avait du souffle, de l'inspiration dans sa figure, aussi bien que dans son esprit. Ses traits énergiquement accentués, son œil de feu, son nez finement taillé, sa bouche délicate, son menton proéminent donnaient à sa physionomie quelque chose de frappant. Son profil superbe me rappelait toujours cette belle tête de saint André que Léonard de Vinci a peinte dans son fameux tableau de la cène.

Il y avait aussi du peintre dans M. Lapointe. Quel est l'élève de son temps au collége de Sainte-Anne qui ne se rappelle ses études à l'estompe, si pleines de vérité et de vie? Notre artiste canadien, M. Théophile Hamel, de qui il avait pris quelques leçons, reconnaissait en lui une nature d'artiste.

Son talent d'orateur n'était pas moins remarquable. Colorée par une imagination ardente, sa parole débordait avec une abondance, une limpidité qui rappelaient les torrents de ses montagnes.

Au barreau, à la tribune politique, M. l'abbé Lapointe aurait brillé au premier rang. Il ne lui a manqué qu'un théâtre pour développer ses facultés. Placé dans un milieu favorable, il aurait pu devenir peintre, poète, orateur, couronner son nom d'une auréole de gloire, mais il a fait mieux que tout cela : il a été un excellent prêtre. Il a annoncé l'Evangile aux pauvres et aux petits. Comme son divin Maître, il a passé en faisant le bien ; il a répendu sur ses pas le bonne odeur de Jésus-Christ. Grand par l'intelligence, plus grand par le cœur, il s'est fait aimer en faisant aimer son modèle. Missionnaire dans le Gaspésie, aux Illinois, son zèle l'a consumé avant le temps. Ses cendres reposent dans l'église de Rimouski, où il n'a été curé que quelques mois, et cependant il a laissé dans cette paroisse un nom vénéré, une mémoire adorée.

Tendre ami de ma jeunesse, aimable compagnon d'autrefois, reçois mes adieux ! J'ai voulu effeuiller sur ton berceau ces fleurs d'immortelles que je n'ai pu répandre sur ta tombe.

CHAPITRE DEUXIEME

Le Cap à la Branche.—Episode de 1759.—Arrivée de la flotte anglaise.—Abandon de l'Ile par les insulaires.—Séjour dans les bois.—Embuscade.—Le petit-fils de l'amiral Durell.—Le traitre Bouliane.

I

Le bruit de la voiture d'Ulric Bouchard, qui arrive devant sa porte, interrompt ma rêverie. Nous entrons un instant pour saluer l'exellente famille Bouchard, qui ne nous laisse partir que sur la promesse de séjourner plus longtemps à notre retour.

Embarquez, monsieur le curé, *embarquez*, messieurs ! nous crie Ulric, dans son langage de marin ; vous n'avez pas envie de faire le tour de l'Ile à pied ? C'est une promenade qui n'a pas moins de cinq lieues. Le soleil est déjà haut, et nous avons plus d'une étape à faire.

— Pas si pressé, Ulric, lui dis-je. Nous préférons monter à pied la côte du Cap à la Branche : ça ménagera votre monture, et du

reste, nous avons quelques histoires à conter qui se sont passées ici l'année du grand siége.

La grève qui, depuis l'Islette, monte du fleuve en pente douce, s'élève à cet endroit, en falaise escarpée. Elle décrit un angle obtus et s'avance dans la mer pour former le Cap à la Branche. Toute cette falaise est ombragée d'une variété d'essences forestières, telles que le tremble, le pin, l'épinette, le sapin, le cèdre, le cormier, l'érable, le hêtre, le mérisier, le bouleau, le coudrier, etc. Le feuillage de cette forêt, aux nuances variées à l'infini, illuminé par un beau soleil de septembre, contraste harmonieusement avec les teintes sombres des montagnes de la Baie et des Eboulements. L'eau de fleuve vient battre, à marée haute, le pied de la falaise.

Autrefois, le chemin continuait le long de la grève, mais on l'a détourné depuis pour couper ce promontoire. Ce chemin suit la côte que nous gravisons en ce moment et longe au bord de l'escarpement jusqu'en bas de la Pointe-de-Roches, presqu'à l'autre extrémité de l'Ile.

En se penchant sur la cîme du Cap, à la

Branche, on aperçoit, à travers les arbres qui croissent parmi les interstices des rochers, les troncs noueux de quelques vieux cèdres dont les rameaux inclinés s'étendent en parasol au-dessus de la plage. Ce nid d'aigle servit d'embuscade à deux miliciens en 1759, pendant l'occupation de l'Ile-aux-Coudres, par les Anglais. Le hardi coup de main que ces deux braves osèrent y tenter, est raconté avec orgueil par les insulaires.

II

Dès l'ouverture de la navigation de 1759, le gouverneur de la colonie, M. de Vaudreuil, avait expédié aux habitants l'ordre d'évacuer l'Ile-aux-Coudres, et de se replier, avec toutes leurs familles, sur la Baie Saint-Paul, avant l'arrivée de la flotte anglaise. Les hommes en état de porter les armes devaient se rallier aux miliciens du lieu ; tandis que les vieillards, les femmes et les enfants, emportant leurs objets les plus précieux, iraient chercher un refuge

dans la profondeur des bois, sous la protection du curé de la Baie.

Une escouade composée, dit-on, de cent cinquante hommes et de cent sauvages Abénaquis, avec quelques pièces d'artillerie, sous le commandement des capitaines De Léry, de Niverville et Des Rivières, avait été détachée des troupes de Québec pour appuyer les miliciens de la Baie. Déjà quelques retranchements avaient été commencés et se poursuivaient avec activité. A l'abri de ces remparts, armés de pièces de canon, la petite troupe serait en état de repousser les tentatives de descente que l'ennemi pourrait y faire.

On distingue encore aujourd'hui les vestiges de ces fortifications que les habitants de la Baie appellent les *canons*.

Cependant l'ordre du marquis de Vaudreuil avait répandu la consternation dans toute l'Ile-aux-Coudres. Abandonner leurs foyers à la fureur d'un ennemi irrité et humilié de tant de défaites qu'on lui avait fait subir, c'était les vouer à l'incendie, au pillage et à la dévastation. S'éloigner des champs à peine ensemencés,

c'était s'exposer à toutes les horreurs de la famine. On allait être condamné à vivre au fond des bois à la manière des sauvages, au milieu de privations sans nombre, et l'on ne pourrait plus veiller que des yeux et de très-loin sur ces chères habitations, dont l'habitude faisait une partie de l'existence. On s'imaginait déjà voir les tourbillons de flammes qui allaient bientôt dévorer toutes les maisons de l'île. Une partie des bestiaux, des ustensiles et des objets nécessaires à la culture, qu'on ne pouvait songer à transporter, allait être laissée à l'abandon et détruit par l'Anglais.

Les femmes, les enfants en pleurs, ne pouvaient se résigner à partir. On espérait toujours voir arriver des ordres contraires et un renfort de troupes qui permettrait de tenir dans l'île.

Cependant les jours s'écoulaient sans apporter aucun changement à la situation. On était arrivé au dernier jour de mai sans qu'aucune voile eut paru à l'horizon. Les vigies, placées en faction au bout d'en bas de l'île, pour faire les signaux d'alarme, à l'approche de l'ennemi, commençaient à douter de son apparition. Les

conjectures se multipliaient, se transmettaient d'un rivage à l'autre. Peut-être les Bastonais avaient-ils renoncé à leurs plans d'attaque. Qui sait si la Providence ne s'était pas chargée elle-même de la délivrance en engloutissant dans la mer cette flotte formidable, comme Elle avait submergé auparavant la flotte de l'amiral Walker ?

Les prières publiques redoublaient à la chapelle et n'étaient guère interrompues dans les familles. Tous les esprits étaient flottants entre le doute et l'espérance, lorsqu'enfin la veille de l'Ascension, les vedettes signalèrent un gros vaisseau qui doublait le Cap-aux-Oies ; puis deux, puis trois, puis quatre, puis dix, puis enfin toute une flottille qui cinglait à toutes voiles par un fort vent de nord-est.

La consternation se peignit sur tous les visages. Cependant un espoir subsistait encore. N'était-ce pas la flotte française, annoncée depuis l'année précédente et qu'on attendait avec impatience ?

Toutes les lunettes étaient braquées sur les mâts des navires pour distinguer s'ils portaient

le pavillon blanc ou les couleurs britanniques.

La respiration était suspendue dans toutes les poitrines. Soudain une des sentinelles laisse tomber sa lunette d'approche. On lit sur sa figure la fatale vérité.

— C'est le pavillon anglais, s'écrie-t-il ; vite, aux signaux !

C'était, en effet, comme on l'a appris plus tard, l'avant-garde de la flotte ennemie, commandée par l'amiral Durell.

III

La nouvelle se répand, comme l'éclair, d'un bout à l'autre de l'île. Une panique s'empare de toutes les familles. On se précipite vers les canots, emportant les objets les plus indispensables. D'avance on avait eu le soin de faire disparaître tous les signes du culte catholique, les crucifix, les statues, les images, pour les soustraire aux profanations des hérétiques. Les vieillards, les malades encore capables de se tenir debout, se traînent à la

suite de la foule. Ceux qui ne peuvent marcher sont transportés en toute hâte.

La scène de l'embarcation fut un spectacle de confusion, de cris, de pleurs, de lamentations indescriptibles, dont les anciens se rappelaient encore à la fin de leur vie, et dont ils ont transmis la tradition à la génération actuelle. En peu d'heures, le fleuve entre l'île et la Baie, fut couvert de longues files de canots, de berges, de chaloupes qui faisaient force de rames pour gagner le rivage opposé.

L'île était déserte quand le dernier vaisseau anglais eut ferlé ses voiles et enrapé ses ancres dans le hâvre de Jacques-Cartier, surnommé depuis le *mouillage des Anglais.*

Sur chacun des navires, des matelots en observation dans le haut des mâts, scrutaient tous les points de la côte. Des groupes d'officiers qu'on distinguait à leurs uniformes écarlates et à leurs épaulettes d'or, qui miroitaient aux rayons du soleil couchant, cherchaient à découvrir avec leurs longues-vues quelques mouvements autour des maisons, sur les côteaux de l'île.

Quelques animaux erraient çà et là dans les champs, mais pas une habitation ne laissait voir le moindre signe de vie.

Cependant si les regards des ennemis avaient pu pénétrer à travers une touffe de feuillage qui masquait un des rochers de la falaise, ils auraient aperçu deux espions canadiens qui, eux aussi, immobiles et silencieux, suivaient de l'œil tous les mouvements qui se faisaient sur le pont des navires, le va-et-vient des chaloupes qui transmettaient les ordres d'un vaisseau à l'autre. On entendait distinctement le son des *bugles* et des trompettes, et même les voix des officiers qui donnaient le commandement.

François Savard, (c'était le nom d'un des espions) était un homme d'une taille athlétique et d'une force musculaire qui n'avait pas son égal dans toute l'île. Sa hardiesse ne le cédait en rien à sa force. On prétend qu'il avait déjà fait connaissance en plus d'une rencontre avec messieurs les Anglais, qu'il avait échangé avec eux plus d'un coup de fusil, sous les remparts de Carillon et dans les plaines de *la Malengueulée* (Monongahéla). C'était l'homme de

confiance de son commandant, M. de Niverville.

Nicette Dufour, qui était assis auprès de lui, avait été de tout temps l'ami de sa jeunesse et le compagnon de ses exploits.

— Qu'en dis-tu, François, dit celui-ci à voix basse ; en voilà qui vont nous tailler de l'ouvrage pour cet été. Vois-tu sur l'avant de ce gros vaisseau cette bande de soldats. Ils ne sont pas habillés comme les autres, ils ne portent point d'uniforme rouge. Ce sont de fiers gaillards, par exemple. Ils ont les genoux à l'air avec de petites jaquettes bariolées autour des reins.

— Tais-toi donc, Nicette, répartit Savard ; tu ne vois pas que ce sont des *Ecossais :* ils portent l'uniforme des montagnards.

— Tiens, c'est la première fois que j'en vois !

En ce moment, un brillant officier d'état-major descendit le long de l'échelle qui venait de s'abaisser sur le flanc du vaisseau amiral et vint prendre place à l'arrière d'une chaloupe.

— Crois-tu, François, reprit Dufour, si nous avions la chance de pincer un de ces beaux

officiers, de le faire prisonnier et de l'amener à notre commandant ! Ce serait un beau plumet à notre chapeau. Te souviens-tu de ces deux capitaines anglais que nous avons faits prisonniers sur les bords du lac Champlain ? Ils ont encore eu de la chance de tomber entre nos mains ; car ils auraient été scalpés de bonne heure par nos Abénaquis.

— Morbleu ! grommela entre ses dents François Savard, je conseille à ce petit officier qui s'en va là-bas de ne pas trop s'aventurer sur la grève : il pourrait bien avoir de nos nouvelles. Quand ils auront vu qu'il n'y a pas de monde dans l'île, ils seront bien vite apprivoisés. Ce sera alors le temps de les guetter et de choisir notre *embelle*. Les deux espions attendirent la brunante avant de se glisser hors de leur embuscade. Leur canot les attendait, caché dans les broussailles de l'Islette ; ils profitèrent des premières heures de la nuit pour gagner, sans être aperçus, l'embouchure de la baie et aller faire leur rapport au commandant.

IV

Aussitôt que les éclaireurs, détachés de la flotte, se furent assurés que l'île avait été évacuée par les habitants, un camp y fut établi pour le soin des malades et le délassement des troupes, harassées d'une longue traversée. On s'attendait à faire un assez long séjour dans ce mouillage ; car, arrivée à la hauteur du Bic, la flotte avait été divisée en trois escadres, dont celle de l'amiral Durell était la première. Il avait reçu l'instruction de ne lever l'ancre qu'après l'arrivée des derniers transports.

Deux longs mois devaient s'écouler avant cette réunion. Pendant tout ce temps, l'Ile-aux-Coudres fut le lieu de promenade et de plaisir des soldats et des officiers. Ceux-ci s'étaient emparé des chevaux abandonnés dans les champs et faisaient, en toute sécurité, des excursions et des parties de chasse sur la grève.

Un soir du milieu de juin, nous retrouvons François Savard, Nicette Dufour et le capitaine de Niverville, à une lieue dans les montagnes,



sur les bords de la rivière du Gouffre, assis autour d'un feu de bivouac, au milieu de quelques familles de l'île.

Ils sont venus apporter des nouvelles à leurs gens, partager leurs craintes et leurs espérances, leur inspirer du courage et de la résignation. Ce groupe d'hommes, de femmes et d'enfants à demi-éclairés par les lueurs rougeâtres de la flamme, ressemblerait, en Europe, à un camp de Bohémiens. Ici, on le prendrait pour un parti de sauvages montagnais, attendant le retour des chasseurs.

Les petits enfants, couchés sur des lits de feuillage et de branches de sapins, dorment du profond sommeil de l'enfance ; tandis que leurs aînés folâtrent parmi les arbres, dans le cercle de lumière, ou s'amusent avec les chiens qui rôdent autour du feu. Les femmes tenant leurs nouveau-nés dans leurs bras, sont assises le dos appuyé aux troncs des arbres. Quelques chevaux attachés aux branches allongent leurs têtes immobiles au-dessus du groupe. Un peu plus loin, un troupeau de moutons et de vaches broutent le feuillage et les jeunes tiges.

— Pensez-vous que les Anglais aient fait du dégat dans l'île ? demande un des vieillards.

— Pas encore, je crois, répond le capitaine de Niverville ; mais ils se sont emparés des maisons du bout d'en bas pour en faire des ambulances ; car ils ont l'air de débarquer beaucoup de malades. Ils ont dressé un grand nombre de tentes vis-à-vis la Pointe de Roches. On voit de longues files d'habits rouges qui font la parade sur la côte : on distingue même les sabres et les baïonnettes qui brillent au soleil et l'on entend le roulement des tambours.

Chaque jour, il leur arrive de nouveaux vaisseaux : j'en ai compté pas moins de quarante aux environs du mouillage. Hier, dix sont arrivés presque ensemble. L'un d'eux devait porter le général Wolfe, car ils ont fait une grande démonstration : les navires étaient pavoisés et tous les matelots étaient montés dans les mâts, rangés debout, en file sur les vergues. Chaque vaisseau a tiré une salve de coups de canon.

— Que Dieu nous soit en aide, soupira une

des femmes en essuyant quelques larmes. Qu'allons-nous devenir ? Est-ce vrai qu'ils ont une autre armée qui vient par le lac Champlain ?

— Le général Montcalm est prêt à les recevoir, reprit François Savard, sans répondre directement à cette question.

— Dis donc, François, interrompit le capitaine de Niverville, est-ce qu'il n'y a pas, parmi vous autres, quelques braves capables d'aller faire une descente dans l'île et de nous emmener des prisonniers ? nous pourrions en tirer des renseignements bien utiles pour notre général.

— Hum ! répartit le sergent Savard, il y a plus de risque d'être faits prisonniers que d'en ramener. D'abord, nos Abénaquis ne veulent pas entendre parler de traverser ; ils ont peur d'être cernés. (1) Il y a encore pourtant des

(1) " **Les sauvages qui avaient été envoyés à la Baie-Saint-Paul sous le commandement de M. de Niverville, n'osèrent pas s'aventurer dans l'Ile-aux-Coudres, malgré toutes les sollicitations que leur en fit cet officier. Ils craignaient d'y être cernés."** *Relation du siége de Québec, publiée par le département de la guerre à Paris.*

hommes déterminés parmi nos miliciens.

Savard ne voulut pas en dire davantage devant sa femme et ses enfants, de crainte de les effrayer : mais, au premier mot de son capitaine, sa résolution avait été prise et son plan arrêté.

V

Le lendemain, en redescendant au bord de l'eau, François Savard confia son projet à M. de Niverville.

— En es-tu, Nicette ? continua-t-il en se retournant vers son ami.

— Comment donc ! répondit Dufour ; nous nous sommes toujours battus côte à côte : ce n'est pas le temps de t'abandonner !

A la tombée de la nuit, les deux amis faisaient glisser sur le sable et lançaient à l'eau leur pirogue, à l'entrée de la rivière. La grande ombre des *Câpes Raides* les dérobait aux regards indiscrets des sentinelles qui veillaient, là-bas, sur le pont des frégates, que les deux espions ne distinguaient plus que comme des

points noirs au-dessus du mouillage de la Prairie. La mer, calme comme une huile, favorisait la rapidité de leur marche.

Le sergent Savard, pas plus que Dufour, ne songeait à la grandeur du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Ils regardaient d'un œil indifférent les énormes rochers entassés les uns sur les autres, qui escaladaient le ciel au-dessus de leur tête ; ils ne jetaient de temps en temps un coup d'œil sur leurs cîmes que pour regarder s'éteindre les dernières lueurs du crépuscule et voir tomber l'obscurité de la nuit qui allait rendre leur expédition plus secrète et plus sûre. Ni les admirables nuances du couchant, ni le beau ciel étoilé, ni la vaste étendue du fleuve, ni le silence solennel de la nature, qu'interrompait seulement de fois à autre le sourd ronflement des marsouins, ni les senteurs enivrantes qui montaient de la mer et qui descendaient des montagnes, n'attiraient leur attention.

Leurs pensées étaient tout entières à leurs projets d'embuscade. S'ils parlaient du prochain lever de la lune, ce n'était que pour

hâter leur course, afin d'arriver avant qu'elle eût paru sur l'horizon et trahi leur présence. Quand le canot fut parvenu en ligne de la Pointe de l'Ilette, il inclina à gauche et gagna promptement le bout de l'île. Il longea ensuite de près la côte et ne s'arrêta qu'au pied du Cap à la Branche.

Les deux espions sautèrent sur le sable et traînèrent leur nacelle qu'ils cachèrent soigneusement parmi les broussailles. Ce lieu était admirablement choisi pour une embuscade : la marée haute ne laisse entre le fleuve et la base du cap qu'un étroit chemin que tous les passants sont obligés de suivre. En peu d'instants, François Savard et son compagnon eurent construit un solide appui sur les troncs penchés de deux cèdres. Tapis au fond de cette retraite, ils attendirent patiemment le jour.

Aux premiers rayons du soleil levant, leur attention fut attirée par le bruit des pas de quelques chevaux.

L'instant d'après, deux cavaliers débouchèrent à l'angle du rocher voisin.

— C'est le cheval de ton beau-frère, dit tout bas François Savard à l'oreille de Dufour. Le premier a bien l'air du jeune officier que nous avons remarqué l'autre jour, hein ? Je te vas le débarquer.

L'un des chevaux était monté, en effet, par un bel officier dont le costume indiquait un grade supérieur ; l'autre portait un simple soldat. Ces deux militaires, un fusil sur l'épaule, s'avançaient lentement au petit pas de leurs montures. Sans avoir le moindre soupçon de la mort qui les menaçait de si proche, ils scrutaient des yeux les mares et les joncs du rivage pour y découvrir les canards et les sarcelles qui, à cette heure du matin, sortent de leur retraite de nuit et prennent leur vol.

— Vise dans la tête du soldat, dit Savard à son ami. Moi, je me charge de l'officier.... Es-tu prêt ?......Feu !......

Les deux coups de fusil partent. Le soldat tombe raide mort du haut de son cheval. En même temps, celui de l'officier, frappé d'une balle au front, s'affaisse sous son cavalier.

Avant que celui-ci ait eu le temps de se

reconnaître, Savard se précipite sur lui ; d'une main il l'enlace autour de la taille, et de l'autre lui applique un tapon sur la bouche pour l'empêcher de crier ; tandis que Dufour lui lie les mains et les pieds. C'était pitié de voir ce pauvre jeune homme jeter des regards suppliants vers ses deux ennemis.

En un clin d'œil, le canot est sorti de dessous le feuillage, traîné sur le sable et lancé à l'eau. Le prisonnier est étendu au fond et les deux rameurs gagnent le large à grands coups d'avirons, en suivant le même chemin qu'ils avaient pris la veille.

Deux heures après, ils abordaient, triomphants, à la Baie Saint-Paul, et présentaient leur prisonnier à leur commandant.

Quelle fut la surprise de M. de Niverville, quand il apprit que cet officier était le petit-fils de l'amiral Durell ?

Il fut traité avec tous les égards dus à son rang et conduit à Québec, où le marquis de Vaudreuil l'accueillit avec une bonté toute paternelle, et adoucit sa captivité en lui donnant l'espoir d'une prochaine délivrance.

VI

Cette anecdote m'a été racontée en 1861, par M. Epiphane Lapointe. Sur ma demande, il m'en écrivit tous les détails dans une lettre qu'il m'adressa de Rimouski, peu de temps avant sa mort. Il avait appris cet épisode de la bouche même de la fille de François Savard, Angélique Savard, veuve de Jean Desgagnés, décédée dans une extrême vieillesse, en 1847 ou 48, à l'Ile-aux-Coudres.

Les mémoires du temps, français et anglais, rapportent en peu de mots cet incident, avec quelques variantes qu'il est possible d'expliquer ; car il y eut plus d'une descente dans l'Ile-aux-Coudres où furent faits d'autres prisonniers. Un chroniqueur anglais fait dire à M. de Vaudreuil qu'il y eut deux prisonniers de saisis : ignorait-il que l'un des deux hommes avait été tué ; ou bien était-ce un autre prisonnier dont il parlait ?

" Le 4 juillet, dit ce mémoire, un drapeau parlementaire fut envoyé par le général, à la

ville (de Québec), pour informer le gouverneur de notre dessein de l'attaquer. M. le marquis de Vaudreuil fit une réponse très-polie et désira que l'Amiral fût averti que, vu que deux gentilshommes, appartenant à l'amiral Durell, avaient été pris à l'Ile-aux-Coudres par ses gens, on en prendrait le plus grand soin et qu'ils seraient rendus aussitôt que nous jugerions à propos d'éloigner notre flotte et notre armée." (1)

La capture du petit-fils de l'amiral Durell est rapportée ainsi dans une relation française du siége de Québec :

" Quelques troupes (anglaises) y furent débarquées (sur l'Ile-aux-Coudres) et y formèrent un camp. Cette île avait été évacuée par ses habitants, dont l'ennemi respecta les propriétés. Il s'y promenait paisaiblement et dans la plus parfaite sécurité, ce qui enhardit quelques Canadiens, retirés à la baie Saint-Paul, à traverser dans l'île et à s'y mettre en embuscade.

(1) An accurate and authentic Journal of the Siege of Quebec, 1759, by a gentleman in an eminent station on the spot.

Ils prirent trois prisonniers, parmi lesquels était le petit-fils de l'amiral Durell." (1)

Pour concilier ce récit avec l'exploit de François Savard, il faut supposer qu'il y eut deux embuscades dressées à l'Ile-aux-Coudres, ce qui, du reste, est conforme aux traditions de l'île. Dans l'une aurait été pris le petit-fils de l'amiral Durell, et dans l'autre deux officiers. L'auteur du mémoire, dans son récit succinct, a pu réunir en un seul ce double événement, d'assez peu d'importance, arrivé au même endroit.

Une tradition de l'île nous apprend que vers le temps de l'expédition de François Savard, une autre embuscade fut dressée par un parti de Canadiens et de Sauvages, sur la Pointe des Sapins qui forme l'extrémité sud-ouest de l'île.

(1) *Relation du Siège de Québec, publiée par le département de la guerre à Paris.*

Les deux extraits qui précèdent sont dus à l'obligeance d'un ami. M. Alfred Garneau a bien voulu suppléer à la faiblesse de vue qui m'empêche de faire aucune recherche de mes propres yeux, et qui m'astreint même à toujours dicter ce que j'écris. Il s'est imposé la tâche de feuilleter les mémoires du temps pour m'indiquer les passages qui ont trait au séjour de la flotte anglaise devant l'Ile-aux-Coudres.

Ils y firent quelques prisonniers. Une escarmouche assez chaude eut lieu durant laquelle un milicien du nom de Bouliane, surnommé le Suisse, eut la lâcheté de tourner la crosse de son fusil aux Anglais et de se réfugier parmi eux. Il leur servit ensuite d'espion.

CHAPITRE TROISIEME

Famille de Germain Harvey — Les Maisons de l'Ile — Scène biblique — Le Gouffre et ses légendes. — La Baie Saint-Paul et ses tempêtes — Le Cap Maillard.

I

A quelques pas de la côte du Cap à la Branche, nous passons devant la porte de Germain Harvey.

— Germain, lui crie de la voiture, Ulric Bouchard, viens donc saluer quelqu'un de tes amis !

Germain Harvey se présente sur le perron de sa maison et se hâte d'ôter son bonnet de laine dès qu'il nous a aperçus.

— Pardon, lui dis-je, mon cher Germain, si nous ne descendons pas de voiture. Il n'est pas loin de midi, et nous avons à faire tout le tour de l'île.

— Comment ! c'est vous, M. le Curé, s'écrie-t-il, en s'approchant dès qu'il m'a reconnu, et me serrant la main avec effusion. Oh ! par exemple, vous n'irez pas plus loin sans venir saluer au moins un instant ma femme et mes enfants. Ça leur fera tant de plaisir.

— Pardon, mon cher ami, mais c'est impossible.

— Vous ne ferez pas cela, M. le Curé, ça serait la première fois qu'un membre de votre famille aurait passé devant ma porte sans arrêter.

Germain Harvey est, en effet, de tout temps un ami de ma famille, dévoué et sincère, que je ne voudrais pas désobliger pour tout au monde. Il réitère ses instances avec tant d'amitié ; il y a tant de chaleureuse invitation dans ses paroles, dans ses gestes et dans sa figure franche et ouverte, qu'il est impossible

de lui résister. Entrons donc un moment : et d'ailleurs notre visite ne sera pas un temps perdu. Elle nous donnera l'occasion de jeter un coup d'œil dans l'intérieur d'une des maisons de l'île. En franchissant le seuil de la porte, ma vue tombe sur un enfant pauvre, maigrelet, à figure intéressante, avec de beaux cheveux châtains dont les anneaux abondants tombent sur ses épaules comme des écheveaux de belle filasse sortant de la filerie. Ses grands yeux bleus sont fixés sur nous d'un air naïf, tandis qu'il tient, entre ses dents et avec ses deux mains, l'ouverture d'un sac dans lequel une des filles de la maison verse une mesure d'orge.

— Donnez-lui aussi une mesure d'huile de marsouin, dit Germain. C'est l'enfant d'une pauvre veuve, ajoute-t-il, en se tournant vers nous. Il ne faut pas être regardant pour les orphelins. On dit que : " Donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu."

II

Les maisons de l'île se ressemblent presque toutes : un seul étage long et étroit, surmonté d'une toiture assez à pic pour que nos abondantes neiges d'hiver puissent y glisser facilement. Nos pères, qui avaient adopté ce mode de construction, connaissaient bien les nécessités de notre climat.

L'intérieur de ces habitations correspond à leur extérieur modeste et rustique. L'ameublement n'a rien que d'ordinaire ; les tables, les chaises robustes taillées en plein bois, accusent les fortes mains de nos ouvriers de campagne. Les lits sont bons et confortables ; mais rien dans cet intérieur, ni sur les meubles, ni sur les personnes, ne rappelle le luxe des villes qui, malheureusement, ne se répand que trop dans nos campagnes. Dans un coin de l'appartement, la grande horloge traditionnelle, haute comme tout l'étage et surmontée de deux boules de cuivre, marque les heures. Elle ne se monte que tous les huit jours et sonne de ce timbre clair, agréable et sonore dont les

fabricants d'aujourd'hui ont perdu le secret.

Les maisons de l'île sont en général bien peuplées ; un grand nombre d'entre elles renferment deux et même trois ménages. L'harmonie la plus parfaite, la piété filiale, l'union fraternelle règnent dans ces heureux foyers où tout le monde est soumis religieusement à la grave autorité du père ou de l'aïeul. Le vieillard, qui tient le sceptre de la famille, gouverne d'une main douce, mais ferme.

Ouvrez la Bible dans un de ces passages où elle raconte la vie des anciens patriarches : vous y trouverez une peinture fidèle des mœurs simples, de la foi vive, des habitudes paisibles, du bonheur domestique de ces bonnes gens de l'Ile-aux-Coudres.

Les habitants de l'île sont d'un naturel jovial et causeur ; les francs éclats de rire, les saillies gauloises qui jaillissent de leur conversation, rappellent l'ancien caractère français. Il se mêle à leur conversation une arrière-pensée de foi, de croyance au surnaturel qui révèle des âmes habituellement ouvertes du côté du ciel. Le naturalisme, qui est la grande erreur

et le danger de notre siècle, appellerait cela de la crédulité : ce n'est que l'état normal de la société chrétienne. Ainsi vivaient les premiers chrétiens et les enfants d'Israël.

L'hospitalité proverbiale de nos insulaires me remet en mémoire une page du livre de Ruth, cette suave idylle des saintes Ecritures dont on me permettra de citer quelques fragments :

" Ainsi revint Noémi avec Ruth, la Moabite, sa belle-fille, et elle rentra à Bethléem, au commencement de la moisson des orges.

" Ruth s'en alla et elle recueillait les épis derrière les moissonneurs.

" Or il arriva que le champ appartenait à Booz, de la famille d'Elimelech.

" Et voilà que lui-même venait de Bethléem, et il dit à ses moissonneurs : Le Seigneur soit avec vous ! Ils lui répondirent : Le Seigneur vous bénisse !

" Booz dit au jeune homme qui présidait les moissonneurs : A qui est cette jeune fille ?

" Il lui répondit : C'est cette Moabite qui est venue avec Noémi du pays de Moab.

" Et elle nous a demandé de recueillir les épis, en suivant les pas des moisonneurs ; et, depuis le matin jusqu'à présent, elle est dans le champ et elle n'est pas retournée un moment à sa maison.

" Et Booz dit à Ruth : Ecoutez, ma fille, n'allez pas dans un autre champ pour glaner, et ne vous éloignez pas de ce lieu ; mais joignez-vous à mes servantes.

" Et où elles moissonneront, allez : car j'ai commandé à mes serviteurs que nul ne vous inquiète, et si vous avez soif, allez où sont les vases et buvez l'eau dont mes serviteurs boivent.

" Ruth lui dit : D'où me vient que j'ai trouvé grâce devant vos yeux, et que vous daignez me connaître, moi, femme étrangère ?

" Booz lui dit : Quand ce sera l'heure de manger, venez ici, et mangez le pain et trempez-le dans le vin. Elle s'assit donc auprès des moissonneurs, et elle prit des épis brûlés, et elle mangea, et elle fut rassasiée, et elle garda le reste.

" Et ensuite elle se leva pour glaner selon sa coutume. Et Booz donna cet ordre à ses serviteurs, disant : Quand elle voudra moissonner avec vous, ne l'empêchez pas ;

" Et jetez à dessin des épis de vos gerbes, et laissez-les, afin qu'elle les recueille sans honte, et que personne ne l'empêche de les recueillir.

" Elle glana donc dans le champ jusqu'au soir et moissonna, avec les filles de Booz, jusqu'à la fin de la moisson du blé et de l'orge."

S'il était permis d'évoquer la muse païenne après ce récit biblique, on serait tenté de redire avec Virgile à l'aspect de la tranquille félicité de nos insulaires :

O fortanatos nimium sua si bona norint
Agricolæ....

Jamais la muse qui inspira au Cygne de Mantoue ses délicieuses pastorales, ne lui fit voir un tableau plus riant et plus vrai du bonheur de la vie champêtre.

III

Cette réminiscence classique me rappelle un point de ressemblance entre notre petite île et la belle patrie du poète latin.

Charybde et Scylla ont-ils jamais exposé les nautonniers à plus de dangers que le Gouffre du Cap aux Corbeaux, jadis l'effroi de tous nos navigateurs ? Ces deux monstres marins, l'un si célèbre, l'autre si obscur, grossis tous deux par l'imagination populaire, se sont apprivoisés avec le temps et avec les progrès de la civilisation.

Le Père de Charlevoix, dans son *Voyage à la Nouvelle-France*, parle de ce tourbillon des eaux qui se forme à la base du Cap aux Corbeaux par la rencontre des courants, et le signale comme un endroit redouté des marins. Il a donné son nom à la Rivière du Gouffre, qui se jette dans la Baie Saint-Paul.

Les matelots ont attaché un nom d'un sinistre augure au promontoire voisin. Leur imagination effrayée a sans doute peuplé le Cap aux Corbeaux de ces oiseaux de proie, comme

s'ils venaient s'y abattre, pour attendre les naufrages dans l'espoir d'en dévorer les victimes.

C'était la croyance générale autrefois que les navigateurs qui montaient et descendaient le fleuve par le chenal du nord, devaient se tenir à distance, en passant devant le Cap aux Corbeaux, et ne jamais s'aventurer dans ces courants. Malheur, disait-on, à l'esquif qui a l'imprudence de se laisser entraîner dans cette spirale marine ! Il est saisi dans ses anneaux comme dans ceux d'un gigantesque serpent. Emporté par une force invincible, il tourne, tourne avec une vitesse accélérée en décrivant des cercles qui vont toujours en se rétrécissant, jusqu'à ce qu'enfin il arrive au centre fatal qui s'ouvre en entonnoir, et l'engloutit sans retour.

— Germain, dis-je à mon ami, vous demeurez ici en face du Gouffre. Vous avez dû le voir de proche bien des fois dans votre vie, en traversant à la Baie. Qu'avez-vous remarqué ? Y avez-vous couru quelques risques ? Ce méchant tourniquet vaut-il mieux que sa réputation ?

— Dam, M. le Curé, ça dépend des embarcations. Si vous y passez en goëlette ou en *steam-boat*, vous n'y pensez guère, mais ce n'est pas la même chose en canot ou en chaloupe. Dans les temps calmes, l'eau n'est pas beau-plus tourmentée que dans les raz de marée, mais s'il fait du gros vent, il ne faut pas s'y hasarder. Une chaloupe ne mettrait pas grand temps à se remplir. L'eau bouillonne et la lame vient de tous côtés. Vous avez passé dans les raz de marée par un grand vent ? Vous savez comme la chaloupe est alors agitée. On ne sait plus comment prendre les lames qui embarquent malgré vous. La chaloupe ne veut plus obéir au gouvernail ; on n'avance presque plus. Tandis qu'il fait une grande brise à quelques pas de vous, dans les raz de marée le vent est mort ; les voiles battent le long des mâts. Il faut toute l'habileté d'un bon pilote pour sortir sans accidents de ce mauvais pas. Il n'y a cependant point de raz de marée qu'on puisse comparer au Gouffre. Aussi nos chaloupiers ont-ils bien le soin de ne pas en approcher quand ils prévoient du vent.

— Au revoir, brave Germain ; quand vous traverserez au sud, n'oubliez pas vos bons amis.

Germain Harvey, qui est venu nous reconduire jusqu'au bord du chemin, continue à nous saluer de la main pendant que la voiture s'éloigne rapidement sous les arcades des bois.

IV

Admirez avec moi l'éclatante verdure de ces arbres qui s'élèvent en épaisses futaies de chaque côté du chemin. Elles sont coupées çà et là par de larges clairières ouvertes à la charrue. Les moissons qui les recouvrent sont loin d'être aussi abondantes qu'autrefois. Elles accusent une culture inintelligente et routinière.

La rareté des engrais, comme nous l'avons déjà remarqué, est une des grandes causes de cet épuisement : on tâche d'y suppléer en utilisant les varechs et les goëmons qui croissent sur les crans et les roches perdues des grèves. Un bon système d'assolement ramène-

rait en peu d'années la fertilité sur ces terres, dont Jacques Cartier avait jadis admiré l'excellente qualité.

Un quart de l'Ile-aux-Coudres à peu près est encore en forêts, ou, pour me servir de l'expression populaire, est encore en bois debout. On y compte douze érablières. La coupe des arbres s'y fait avec réserve, dans la crainte d'épuiser le bois de chauffage qu'il faudrait aller chercher au loin, non sans difficulté.

Au centre de l'Ile s'étend une vaste savane, le reste des terres est défriché et livré à la culture.

D'après le dernier recensement ecclésiastique fait par M. l'abbé Pelletier, curé de la paroisse, la population s'élève à sept cent cinquante âmes environ, sur lesquelles on compte cinq cent dix communiants.

— Nous allons avoir de l'orage pas plus tard que demain, dit Ulric Bouchard, en examinant l'horizon du côté de la Baie Saint-Paul. Ces nuages qui montent en éventail dans le ciel, au-dessus des montagnes du nord, n'annoncent

rien de bon. Tout de même, monsieur le Curé, c'est une chose curieuse et pas aisée à expliquer pour nous autres, comme presque toutes les tempêtes nous arrivent de la Baie Saint-Paul. Si nous avons un gros coup de vent, une tempête de grêle, une averse de pluie avec des éclairs et du tonnerre, tout cela nous tombe sur le dos des hauteurs de la Baie. On dirait qu'il y a quelque mauvais génie, caché en arrière de ces montagnes, qui a contre nous une vieille rancune. C'est comme si les démons, réfugiés là-bas, étaient enragés contre l'Ile-aux-Coudres, parce qu'elle est une terre sainte ; parce que c'est d'ici qu'ils ont été chassés, en premier, quand notre Seigneur Jésus-Christ est venu y descendre pour la première messe. Ça me rappelle cette histoire de l'Évangile, quand Notre Seigneur chassa les vendeurs du temple. Il a fait de l'Ile son temple quand il y est venu dans la Sainte Eucharistie. Il en a chassé à coups de verges tous les démons qui s'y trouvaient rassemblés et qui avant ce temps-là étaient maîtres de tout le pays. On dirait qu'ils se sont tous jetés à l'eau du côté de la Baie,

comme ces pourceaux possédés du diable, dont il est encore parlé dans l'Évangile, et qu'ils sont allés se réfugier en arrière des montagnes du nord. De là, ils nous lancent leurs malédictions, et se revengent de leur exil en ramassant contre nous les nuages, le vent, la grêle, le tonnerre, les éclairs. Ils secouent les montagnes par les tremblements de terre ; et je crois qu'ils nous détruiraient et renverseraient notre Ile au fond de la mer, si l'ange gardien de l'Ile-aux-Coudres ne les retenait enchaînés dans leurs cavernes. Qu'en pensez-vous, monsieur le Curé ?

— Ce que j'en pense, mon brave Ulric, c'est que vous êtes un homme de foi ; et que vous n'êtes pas de ceux qui s'imaginent qu'après que le bon Dieu eût fini de créer le monde, il s'est croisé les bras et ne s'est plus occupé de nous. Il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans sa permission, nous assure-t-il lui-même. Il maîtrise et déchaîne les éléments à son gré, et il les fait servir à notre prospérité ou à notre châtiment, selon nos œuvres.

J'aurais pu compléter ma pensée en citant les beaux vers de Racine :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots,
> Sait aussi des *démons* arrêter les complots.

Mais Ulric Bouchard m'aurait répondu que je lui parlais *dans les termes.*

Si je n'avais craint de le scandaliser, j'aurais pu ajouter que je différais d'opinion avec lui sur l'exil des démons hors de l'Ile-aux-Coudres. S'ils en ont été chassés du temps de Jacques Cartier, lui aurais-je dit, ils sont tous revenus à la suite des premiers colons, mais depuis ce temps ils ont été métamorphosés en myriades de petits insectes malfaisants qui infestent l'Ile et que le commun des mortels désigne sous le nom vulgaire de *puces.* Ils ont envahi les maisons et surtout les lits où ils se tiennent cachés, sinon pour l'épreuve des insulaires, qui sont endurcis contre leurs tentations, du moins pour le désespoir des voyageurs. Le fait est que le sable du rivage de l'Ile-aux-Coudres les engendre avec une désolante fécondité.

Je ne dis rien de cela à mon ami Ulric ; je me contentai de penser à part moi que l'observation dont il me rendait compte, à sa manière, n'en était pas moins exacte.

L'embouchure de la Baie Saint-Paul ressemble réellement à l'antre d'Eole. C'est un réservoir inépuisable de tempêtes.

Quant à trouver l'explication de ce phénomène, il n'est guère besoin d'aller chercher au loin : une simple inspection des lieux, un coup-d'œil jeté sur leur configuration en rendent la cause évidente.

Cette immense crevasse, ouverte dans les Laurentides, forment une coulée profonde par où descendent et s'échappent naturellement les vents et les nuages qui se déchargent sur l'Ile-aux-Coudres. Cette île qui surgit des eaux, juste à l'entrée de cette gorge, semble placée là tout exprès pour les recevoir.

V

La Baie Saint Paul qui paraît être un terrain volcanique, est le centre des tremblements de

terre, dont les secousses sont devenues périodiques depuis une quinzaine d'années. Les gens de la côte du Sud, aussi bien que ceux de l'Ile-aux-Coudres, ont observé que ces secousses et le bruit qui les accompagne, viennent toujours dans la direction de la Baie. La commotion de 1860 a été assez forte pour renverser une maison de pierre à deux étages qui s'élevait à quelques pas du quai des Eboulements, que nous distinguons parfaitement d'ici.

Ce tremblement de terre n'a guère été moins violent sur la côte sud. L'église de Saint-Pascal en a été tellement ébranlée, que le mur du portail s'est lézardé en plusieurs endroits, et qu'il a nécessité des réparations considérables. A la Rivière-Ouelle, sur tout le parcours de cette rivière qui coule dans un terrain d'alluvion souple et mou, pas une cheminée n'est restée intacte. Elles ont toutes été rasées à la hauteur des toits ; quelques-unes même se sont écroulées jusqu'au niveau du sol. La croix du clocher de l'église, dont la tige était en fer battu, de plus d'un pouce de diamètre, s'est

rompue comme un verre, et est allée tomber dans le cimetière.

Tout en continuant notre route, jetons encore une fois un regard en arrière sur les *Câpes Raides* qui froncent le sourcil au-dessus du feuillage de l'île. Vue de la rive méridionale du fleuve, la longue chaîne des Laurentides paraît suivre une même direction du nord-est au sud-ouest ; mais regardée des hauteurs de l'Ile-aux-Coudres, la scène prend un aspect inattendu. En sortant de la Baie, les *Câpes Raides*, se dirigent en plein vers le sud, et ne se détournent qu'au-delà du Cap de la Baie pour suivre leur ligne primitive.

Nous apercevons encore là-bas, au-delà de la petite rivière Saint François, le Cap Maillard. La piété reconnaissante du peuple a attaché à ce promontoire le nom de ce vénérable prêtre des Missions Etrangères de Paris. Depuis longtemps, l'oubli s'est fait autour de la mémoire de cet apôtre, qui a appuyé son bâton de missionnaire sur toutes ces plages, où son passage périodique était accueilli avec des larmes de joie et de bénédiction. Mais si son

nom n'est guère plus prononcé ici que pour indiquer le Cap Maillard, son souvenir est encore vivace en plus d'un endroit du golfe, et surtout parmi les peuplades micmacques, au milieu desquelles il a passé une grande partie de sa vie.

Voici ce que m'en écrivait M. Epiphane Lapointe, le 25 février 1862 : " Le Cap Maillard tient son nom du révérend Père Maillard, apôtre du Cap Breton, que les sauvages du lieu vénèrent encore aujourd'hui. En 1845, j'ai servi la messe qu'ils célèbrent tous les ans à sa mémoire, à la mission Sainte-Anne, sur le Cap-Bras-d'Or, au milieu de l'Ile du Cap-Breton."

CHAPITRE QUATRIÈME

L'abbé Godefroy Tremblay — Pressentiment — Havre de Jacques-Cartier — La première messe du Canada — Le Grand-vicaire Mailloux.

Quelle est donc cette jolie résidence qui se dessine sur notre droite, à quelques pas en avant de nous? Construite avec élégance et peinte avec goût, elle est encadrée d'arbres forestiers et adossée à une colline qui monte en pente douce et légèrement ondulée. A la base et sur le penchant de ce côteau s'échelonne un magnifique verger, dont les pommiers grands et vigoureux sont chargés de fruits qui font envie à voir. Les nuances d'écarlate et d'émeraude qu'ils étalent au soleil ont dû tenter les regards et la main de plus d'un gamin du voisinage.

Tous ces arbres, dont les produits rivalisent avec ce que nos meilleurs vergers rapportent

de plus exquis, ont été plantés, arrosés, taillés, cultivés par la main du vénérable solitaire qui habite ce domaine.

M. l'abbé Godefroy Tremblay est un des vétérans du sanctuaire, chargé d'années, de mérites et d'infirmités, qui vit ici retiré depuis 1855. Natif de l'Ile-aux-Coudres, il termine sa carrière là où il l'a commencée : il est devenu l'héritier de la terre paternelle et de la demeure de son frère aîné, qu'un triste accident lui a enlevé dans la force de l'âge. Son père, François Tremblay, était un brave habitant de l'endroit, qui avait épousé Marie-Josephte Bouchard, alliée à la famille de notre ami Ulric. Après avoir été successivement vicaire à la Malbaie, à l'Ange-Gardien, à la Rivière-Ouelle, M. l'abbé Tremblay fut nommé curé à Sainte-Agnès, l'une des paroisses de la côte du nord, située non loin d'ici, en arrière de la Malbaie. Souffrant depuis des années d'une affection d'asthme, qui ne lui laisse de repos ni jour ni nuit, il s'est vu obligé de se retirer du saint ministère, et il attend ici, depuis vingt ans, dans le calme et le recueillement de la

solitude, l'heure de cette juste récompense que le Seigneur promet au serviteur bon et fidèle.

Il y aurait bien des choses à dire sur cette carrière sacerdotale, féconde en bonnes œuvres, accomplies sous le regard de Dieu seul; mais la modestie, l'humilité craintive du pieux solitaire seraient alarmées si nous osions lever un coin du voile qui cache ces trésors.

Si j'avais à peindre la figure d'un anachorète des anciens jours, d'un solitaire de la Thébaïde, je n'irais pas chercher d'autre modèle que les traits de ce vénérable septuagénaire, desséchés par les ans et par les infirmités, illuminés d'un rayon de la prière et du reflet des choses invisibles.

Sa présence dans l'île est une bénédiction pour les familles et la plus douce compagnie de son curé, qui apprécie d'autant plus sa société qu'elle lui épargne une des plus pénibles épreuves de ses prédécesseurs : l'isolement de ses confrères.

Les souffrances incessantes de sa maladie, de la longue mort de sa vie qui n'est qu'une agonie de chaque jour et de chaque nuit, n'ont

point altéré la sérénité de son âme. Sa conversation enjouée, assaisonnée du vieux sel gaulois, est toujours aimable et attrayante. Comme tous les vieillards, il aime les choses du passé et il se plaît à les raconter. La douce surprise de notre visite s'exprime sur ses traits par une joie enfantine. Il nous fait les honneurs de son domaine avec une grâce et une bonhomie qui ne sont plus de notre temps ; il nous étale les richesses simples et rustiques de sa chapelle intérieure, où il a le privilége de célébrer chaque jour les saints mystères. Il nous promène à travers les allées ombreuses de son verger, et il nous raconterait, si nous en avions le temps, l'histoire de chacun de ses pommiers, qui sont l'orgueil unique et la distraction de sa vie.

II

En nous disant les mutations du bien paternel, il nous cite un exemple du phénomène singulier des pressentiments. Son frère aîné, qui était avant lui l'héritier de ce bien et le

propriétaire de cette même maison, était appelé chaque année à Québec pour la gestion de ses affaires. Aucun incident ne marquait d'ordinaire son départ pour ces courtes absences, auxquelles il était habitué et qui ne faisaient sur lui aucune impression. Mais au moment de partir pour le voyage fatal durant lequel il devait trouver une mort prématurée, il eut le clair pressentiment du sort qui le menaçait. Ce voyage lui inspirait une répugnance invincible ; il ne pouvait se décider à partir. Chacun remarqua sa tristesse et ses anxiétés ; il ne put s'empêcher de verser des larmes en franchissant le seuil de la maison où il ne devait plus rentrer. A chaque pas, il se retournait pour la regarder, et au moment où il allait la voir disparaître derrière le rideau du bois, il s'arrêta, se retourna et jeta sur elle un dernier regard d'adieu en essuyant ses larmes et en disant à ses compagnons de voyage qu'il ne la reverrait plus.

Quelques jours plus tard, étant à Québec, il voulut aller rejoindre, en chaloupe, la goëlette qui était mouillée à l'ancre, à quelques encâ-

blures d'un des quais du Palais. L'imprudence et la gaucherie de son compagnon firent chavirer l'embarcation et il se noya en quelques instants.

Notre bon vieillard ne veut pas nous laisser partir sans nous faire admirer la beauté du site qu'il occupe au bord de la falaise boisée, d'où il contemple, à chaque heure du jour, les merveilles de la création. C'est ici sur ce gradin inspiré qu'il vient, durant les beaux jours, réciter son bréviaire et qu'il mêle la voix de sa prière à celle des grandes eaux qui battent à ses pieds, à celles des hautes montagnes qui grandissent au-dessus de sa tête. C'est ici qu'il répète ce verset du psalmiste : *Le Seigneur est admirable dans les élévations de la mer, admirable dans les hauteurs des montagnes.*

III

Il faut nous arracher aux épanchements de notre aimable hôte, si nous voulons continuer notre route. Elle serpente sous la voûte des arbres au feuillage touffu, à travers lequel

filtrent les rayons du soleil, produisant un demi-jour discret, comme pour nous inviter au recueillement avant d'arriver à l'endroit béni qui, le premier, dans notre pays, fut témoin du plus auguste de nos mystères.

Nous arrivons en quelques minutes en face du havre Jacques-Cartier. Descendons de voiture et avançons à travers ces bouquets d'arbres jusqu'au bord de l'escarpement.

Nous voici devant le rade où vinrent mouiller, en 1535, les trois navires français : la *Grande Hermine*, la *Petite-Hermine* et l'*Emerillon*. Cette rade porte indifféremment les noms de havre de Jacques-Cartier, de Mouillage des Anglais, et de Banc de la Prairie, sans doute à cause des prairies qui s'étendent au pied de cette côte.

Ouvrons la relation du pilote de Saint-Mâlo, et lisons le passage qui a trait à l'Ile-aux-Coudres :

" Le sixième jour du dit mois, vinsmes poser à une isle qui faict une petite baie et couche de terre. Icelle isle contient environ trois lieues de long et deux de large : et est

une moult bonne terre et grasse, plaine de beaulx et grandz arbres de plusieurs sortes ; et entre autres y a plusieurs couldres franches que trouvâmes fort chargées de noisilles, aussi grosses et de meilleure saveur que les nôtres, mais un peu plus dures. Et par ce la nommâmes l'Isle-es-Coudres.

" Le septième jour du dit mois (de septembre) jour Notre-Dame, après avoir ouï la messe, nous partîmes de la dite isle pour aller à mont le dit fleuve."

Comme au temps jadis, cette plage est encore pleine de *beaux et grands arbres de plusieurs sortes*, et il n'y a qu'à étendre la main pour cueillir sur les *couldres franches*, les grappes de *noisilles*. Le paysage n'a guère changé d'aspect.

IV

Transportez-vous maintenant, par la pensée, à l'année 1535, et suivez du regard la scène qui se passait ici, dans la matinée du 7 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge.

Les trois navires d'outre-mer, arrivés de la veille, se reposent sur leurs ancres dans cette *baie* et *couche de terre*, qu'avait aperçue Cartier. Un beau soleil d'automne se lève sur les côteaux de l'île, et disperse les vapeurs que la fraîcheur de la nuit avait répandues à la surface du fleuve. Les bocages d'alentour sont tout retentissants de la brise matinale et du chant des oiseaux. Leur feuillage, que les premières gelées de septembre ont nuancé des plus riches couleurs, depuis le rouge pourpre jusqu'au jaune paille le plus tendre, éclate sous les premiers feux du jour, comme un manteau royal parsemé de diamants, que le génie de ces déserts inconnus aurait jeté sur l'île et sur les montagnes voisines, à l'approche de ces nouveaux venus.

De chacun des trois navires se détachent des chaloupes qui portent les équipages. Les rames des matelots se lèvent et tombent en cadence, en faisant jaillir des gouttelettes d'eau à la surface des lames. En peu d'instants elles ont abordé au rivage et y sont attachées, pendant que les officiers et les marins sautent à

terre et entourent leur commandant. On le reconnaît facilement à son costume de la cour de François I, que les gravures ont depuis rendu populaire dans notre pays. Derrière lui s'avancent quelques gentilshommes et les aumôniers de la flottille, Dom Anthoine et Dom Guillaume le Breton. L'un deux tient entre ses mains les vases sacrés dont il va se servir dans un instant, pour célébrer le saint sacrifice de la messe :

Un autel de feuillage et de mousse est dressé
Au sommet du côteau, sur un tronc renversé.
Au-dessus, un massif de coudriers et d'ormes,
Ombrageant le rocher de leurs branches énormes,
Ressemblent aux arceaux d'un temple naturel.
Des lianes on voit les verdoyants cordages
Retomber en festons au-dessus de l'autel
Et des cierges bénis parmi les fleurs sauvages
Dont les pieuses mains du prêtre et des marins
Ont jonché le sol vierge et les degrés divins.
Sur les bras de la croix rustique se balance
Un faisceau d'étendards aux armes de la France.
Cependant est venu le moment solennel,
Et le prêtre gravit les marches de l'autel.
L'équipage vêtu de ses habits de fête
S'agenouille, et Cartier se prosterne à leur tête.
Notre patrie a vu bien des jours glorieux,
Mais jamais elle n'eut d'instant plus précieux.
Le prêtre auguste et saint, avec la blanche hostie,
Elève vers le ciel un regard qui supplie.

Pour la première fois en ce pays nouveau
Est offerte la chair et le sang de l'Agneau.
Le flot attentif baise avec respect la plage,
Et la brise au rameau suspend son doux ramage;
Car ce vaste désert est devenu sacré,
Depuis que du Sauveur le sang l'a consacré.
La France américaine, en ce moment suprême,
A reçu l'onction de son premier baptême.

Et Cartier crut ouïr dans les hauteurs des cieux,
Joint à la voix du prêtre, un chant mystérieux :
C'était l'hymne d'amour et de reconnaissance
De la terre et des mers chantant leur délivrance ;
C'était la sainte voix de leur ange gardien
Qui priait au berceau du peuple canadien.

Il y a aujourd'hui même trois cent quarante ans que cette première messe s'est dite en ce lieu ; car nous sommes au 7 septembre 1875. J'ai choisi à dessein l'anniversaire de cet événement religieux pour faire notre pèlerinage autour de l'Ile-aux-Coudres.

Le bord de ce côteau, sur lequel nous venons de nous agenouiller, par respect pour ce souvenir, a servi de gradin à l'autel qui fut alors arrosé par le sang de l'Agneau de Dieu. Le fleuve de grâces qui en découla, plus grand que celui qui passe à nos pieds, a inondé toute cette contrée. Il a fécondé la semence divine qui, plus tard, y fut déposée. Cette semence a

cru, comme le grain de sénevé de l'Evangile, et est devenu aujourd'hui le grand arbre du christianisme, dont les rameaux s'étendent sur tout notre pays, et à l'ombre duquel les oiseaux du ciel, c'est-à-dire les enfants de l'Eglise viennent se reposer.

Si j'avais un vœu à exprimer, ce serait de voir une croix monumentale, de matière solide et durable, s'élever sur cette falaise, en signe de reconnaissance et de vénération. L'inscription qui y serait gravée rappellerait aux pèlerins l'antique événement, et les inviterait à remercier Dieu de notre vocation à la foi chrétienne.

V

Remontons en voiture, et reprenons le cours de notre pèlerinage.

Non loin d'ici est né l'un des plus remarquables enfants de l'Ile-aux-Coudres, l'un des missionnaires les plus dévoués du Canada. Devait-il en être autrement ? Ce coin de terre privilégié pouvait-il être stérile en apôtres ?

La réputation de M. le grand-vicaire Alexis Mailloux est trop répandue dans notre pays pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge. Qu'il suffise de dire qu'après avoir été successivement curé de Saint-Roch de Québec, de la Rivière-du-Loup, de Sainte-Anne de Lapocatière, directeur et supérieur du collége de cette paroisse, missionnaire aux Illinois et dans la Gaspésie, il s'est fait l'apôtre de la société de Tempérance. Prédicateur éloquent, il a donné des missions, et fondé ou rétabli cette société dans je ne sais combien de paroisses des deux rives du fleuve. Les fruits de grâce qu'il a semés sur ses pas subsistent encore et se perpétueront loin dans l'aveuir.

Si la réputation de M. le grand-vicaire Mailloux est grande parmi notre peuple, on peut juger de sa renommée d'apôtre dans l'Ile-aux-Coudres. Sa présence y est toujours une fête et sa parole un oracle.

CHAPITRE CINQUIEME

La Couacrie. — L'Anse de Buttemont. — La Pointe du bout d'en bas de l'Isle. — La Roche Pleureuse. — Naufrage du *Balckfoot* et de la *Rosalind*. — Tribut de reconnaissance. — Côte de la Baleine. — François Tremblay. — Un festin du temps passé.—Disparition de deux insulaires.

I

— Quel est donc, Ulric, ce cri d'oiseau que nous entendons là-bas du côté de la Pointe de Roches ?

— Vous connaissez ce gibier aussi bien que moi, M. le curé.

Ecoutez ! il vous dit lui-même son nom : Couac ! couac ! couac !

— Quelle espèce de gibier est-ce ?

— C'est un oiseau qui ressemble au héron, mais il n'est pas aussi grand. Son plumage est jaunâtre et clair semé. Une fois plumé, il n'est pas plus gros que le poing ; il est tout en pattes et en cou.

— On pourrait donc appliquer au couac ce qu'un nommé Lafontaine dit de son pareil :

" Un jour allait je ne sais où
" Le héron aux longs pieds emmanchés d'un long cou."

— C'est précisément cela, M. le curé. Tenez, en voici un que les enfants du voisinage ont tué il n'y a pas longtemps. Ils l'ont accroché au bout d'une perche au bord du chemin, en signe de trophée.

La Pointe de Roches que nous laissons à notre gauche a été de tout temps le rendez-vous et le séjour favori des couacs. Ce bois retentissait jour et nuit de leurs cris désagréables : couac ! couac ! couac ! si bien qu'on a fini par l'appeler la Couacrie. Il n'y a pas encore bien des années, ces gibiers venaient y couver par légions. Les enfants allaient par bandes les dénicher et ils emportaient les petits par grandes brochetées. Au sortir du nid, ils sont gras à fendre avec l'ongle ; on les faisait accommoder et cuire en pâtés : les pâtés de couacs étaient le régal des enfants, mais il fallait manger cela en cachette, car malheur à ceux qui étaient découverts ; on leur criait

avec mépris : Mangeurs de couacs ! C'est la plus grande insulte qu'on puisse adresser à quelqu'un.

J'avoue qu'il faut avoir du cœur comme les enfants, ou être affamé comme un goëland, pour se régaler avec des pâtés de ccuacs. Ça vous a la chair longue comme de la filasse. Et pourtant il n'y a pas beaucoup de monde dans l'île qui puisse se vanter de n'en avoir pas goûté au moins une fois dans sa vie.

— La chasse devait être abondante ici dans le temps passé.

— A qui le dites-vous, M. le curé ? Nous allons découvrir dans l'instant les battures du bout d'en bas. Eh bien ! je puis vous l'assurer, le printemps et l'automne, toutes ces grèves se couvraient de gibiers, grands et petits, depuis les canards et les oies sauvages jusqu'aux pleuviers et aux allouettes. Il y avait même du loup-marin ; on les voyait se chauffer au soleil sur les Roches Perdues.

Derrière chaque gabion, il y avait un chasseur. Un coup de fusil n'attendait pas l'autre. Il y aurait de quoi faire une batture avec tout

le plomb qui a été tiré ici. On peut quasiment dire que les enfants venaient au monde un fusil à la main. La chasse devenait une passion, et c'était un malheur, une perte de temps ; ça faisait négliger les terres. Mais, aujourd'hui, tout cela a bien changé, le gibier est devenu rare et le goût de la chasse a diminué.

II

Pendant que nous devisons ainsi, la route s'allonge derrière nous. Nous voici rendu à la côte qui relie le chemin de la falaise à celui de la grève. Désormais, nous ne quitterons plus guère le bord de l'eau jusqu'au terme de notre pèlerinage. Notre voiture roule sur un beau sable fin, ou sur un gravois d'un ton gris perle sur lequel la lame a laissé son empreinte en légères ondulations.

La scène a changé un peu d'aspect : nous pouvons mieux juger de la hauteur des côteaux de l'île. L'Anse de Buttemont, devant laquelle nous venons de passer, a été témoin d'une scène de naufrage dont je vous entretiendrai

lorsque nous serons en vue de l'Anse de l'Attente.

Traversons le Ruisseau Rouge, qui prend son nom de la couleur du lit qu'il s'est creusé dans une couche de tuf roussâtre. Nous touchons à l'extrémité orientale de l'Ile-aux-Coudres. La pointe rocailleuse qu'elle projette dans le fleuve laisse voir ses ossements arides à travers les taillis d'épinettes et d'arbustes qui l'ombragent.

Le chemin que nous suivons coupe cette langue de terre et contourne la base des rochers qui forment les contre-forts du rivage.

Nous ne franchirons pas la limite entre la côte du nord et la côte du sud de l'île, sans aller nous asseoir un instant, selon la coutume de tous les promeneurs, sur le bord de la Roche Pleureuse, qui se cache discrètement sous les feuilles. Elle est assise au pied de l'escarpement dont le revers est festonné de mousse, de courants et de lianes émaillées de violettes des bois et de petites baies d'un rouge écarlatte que l'on nomme *quatre-temps* ou *rougets*. La Roche Pleureuse est ombragée

d'une touffe d'arbres dont les écorces résineuses et aromatiques répandent dans l'atmosphère d'âcres parfums qu'il fait bon respirer. Leurs senteurs pénétrantes, mêlées aux vapeurs salines de la mer et aux émanations isolés des varechs, remplissent les poumons d'un air fortifiant et délicieux. Le silence et le calme de cette solitude parfaite, le ressac monotone des vagues sur les crans voisins, le souffle de la brise qui produit un sifflement tout particulier, lorsqu'elle passe à travers les branches des sapins, des mélèzes et des épinettes, la fraîcheur de l'atmosphère, la sérénité du ciel, tout provoque au repos et à la rêverie. Un quart d'heure d'entretien ou de méditation sur la Roche Pleureuse élève involontairement la pensée des choses de la terre aux choses du ciel, des créatures au Créateur. Le firmament, la terre et les eaux, si admirables à contempler d'ici, racontent la beauté du monde invisible, par le beauté de ce monde visible dont celui-ci n'est que l'image.

La Roche Pleureuse ! mais d'où lui est venu ce nom mélancolique ? Il est bien certain

qu'elle n'a jamais versé d'autres pleurs que ceux de la pluie ou les larmes de la rosée.

D'aucuns disent que cette appellation lui vient d'une source d'eau vive qu'on voit sourdre, en certains temps de l'année, à quelques pieds plus haut. En pleurant à travers la mousse, cette source arrose les flancs de la roche de ses larmes de crystal. On aura pris l'humidité dont elle se couvre pour une transudation de la pierre elle-même ; ce qui lui a valu le nom poétique de Roche Pleureuse.

III

— Dites donc, Ulric, comment s'appellent les deux petites anses que nous allons laisser à notre gauche en remontant par le sud ?

— La première s'appelle l'Anse des Grandes Mares : on nomme l'autre l'*Anse de l'Attente.* Serait-ce parce que les embarcations peuvent y *attendre* le bon vent ou l'appoint de la marée ? C'est plus que je suis capable de vous dire.

Cette carcasse de navire qu'on voit là-bas, à moitié ensablée sur le bord de la grève, me

rappelle que cette partie de l'île a été le théâtre de plusieurs naufrages. Trois navires, entre autres, sont venus s'échouer vers le même temps, l'un dans l'Anse de l'Attente, l'autre à la Prairie, et le troisième dans l'Anse de Buttemont.

Ce fut une journée d'émoi et de mouvement dans l'île que celle du 27 novembre 1832. La plupart des habitants étaient rassemblés dans ses environs, et avaient les yeux attachés sur l'Anse de l'Attente, où se passait une scène de danger qui aurait pu coûter la vie à un grand nombre d'infortunés.

L'hiver avait été précoce cette année-là : dès la mi-novembre, le fleuve chariait déjà des champs de glaçons. Un brick anglais, la *Rosalind*, commandée par le capitaine Boyle, était parti de Québec avec une riche cargaison pour l'Angleterre. Dans la traverse de Saint-Roch, il fut saisi dans une banquise de glace et entraîné par les courants qui vinrent le jeter dans l'Anse de l'Attente. L'équipage s'y trouvait exposé aux plus grands dangers, si l'on ne venait en toute hâte à son secours.

C'était une belle occasion pour les gens de l'île de montrer leur humanité : ils ne furent pas au-dessous de leur réputation. Grâce à leurs courageux efforts et à ceux de leur curé, M. Asselin, qui s'était mis à leur tête, les naufragés et la cargaison de leur navire purent être sauvés sans accident.

Tous les marins, capitaine, officiers et matelots, hivernèrent dans l'île. Ils furent dispersés dans les maisons et traités avec un soin et une honnêteté dont ils ne perdirent pas le souvenir.

Si jamais vous passez par l'Archevêché de Québec, vous pourrez voir le beau témoignage de reconnaissance que le capitaine et les propriétaires de ce brick firent parvenir au curé, M. Asselin, et que celui-ci a légué à l'Archevêché. Sur une magnifique aiguière d'argent, qui sert habituellement à la table de l'archevêque, on lit l'inscription suivante :

TRIBUT DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE
OFFERT
PAR LES PROPRIÉTAIRES ET ASSUREURS DU
BRIG ROSALIND DE LONDRES, CAPITAINE BOYLE

AU
RÉV. MESSIRE ASSELIN, PTR., CURÉ DE ST. LOUIS
DE L'ISLE-AUX-COUDRES,
POUR AVOIR
PAR SON EXEMPLE ENCOURAGÉ SES PAROISSIENS
A AIDER A SAUVER LE VAISSEAU ET SA
CARGAISON JETÉS PAR LES GLACES SUR CETTE
ISLE LE 27 NOVEMBRE 1832
ET POUR
SES BONTÉS ENVERS LES NAUFRAGÉS
PENDANT LEUR SÉJOUR SUR L'ISLE.

Les équipages des deux autres navires qui étaient venus s'échouer, l'un à la Prairie, l'autre, le *John Balekfoot*, dans l'Anse de Buttemont, hivernèrent également dans l'Isle-aux-Coudres. Ils n'eurent pas moins à se louer que les marins de la *Rosalind* des services et de l'hospitalité des insulaires. Comme témoignage de reconnaissance, le capitaine Collins, du *Balekfoot*, fit don à la fabrique de la paroisse d'une somme de deux cents piastres.

IV

Toute cette côte, depuis l'Anse de l'Attente jusqu'aux environs de la Pointe des Sapins, s'appelle la Baleine, à cause, paraît-il, d'une baleine qui autrefois aurait été trouvée morte sur la plage. Ce fait n'est pas du tout improbable, car, il y a vingt-quatre ou vingt-cinq ans, un de ces énormes cétacés fut poursuivi jusque dans ces parages par un navire baleinier. Cette baleine, qui appartenait à une espèce que les Anglais appellent *finner*, fut tuée et dépecée aux environs des îles de Kamouraska, où une foule de curieux allèrent la voir. Elle mesurait, dit-on, soixante-dix ou quatre-vingts pieds de longueur.

Si l'après-midi n'était pas aussi avancée nous pourrions arrêter en passant chez notre ami, François Tremblay, le même qui est venu à notre rencontre sur le cap de l'Ilette. Vous voyez d'ici sa maison qui occupe un site gracieux, au soleil levant, sur la crête du côteau.

—Excusez, M. le Curé, si je vous interrompts, dit Ulric Bouchard ; mais François Tremblay

nous attend. Il ne me pardonnerait pas si je vous laissais passer devant lui sans monter la côte. Quand nous l'avons quitté, ce matin, sur la Pointe de l'Ilette, il m'a dit à l'oreille qu'il comptait sur nous, et qu'il nous offrirait une bouchée à notre passage.

— Ah ! c'est différent, mon cher Ulric. Il faut arrêter alors. Promesse oblige. Montons.

Dès que nous avons franchi le seuil de la maison, nous avons la preuve que François Tremblay s'attendait à nous recevoir. Sa table est mise : il nous a fait préparer une collation qui nous paraît d'autant plus à propos que la fatigue de la voiture, le grand air, nous ont ouvert l'appétit.

Le menu de ce goûter est fort simple : deux jattes de lait couvert d'une crême épaisse, un pain de ménage qui s'étale tout frais dans *l'oragan*, une bouteille de sirop d'érable, et quelques *ingots* dans une assiette. On nomme ici ingot des cornets de sucre du pays. Serait-ce une corruption du français lingot ? On appelle oragan en langue sauvage une espèce

de panier en écorce de bouleau qui sert ordinairement de corbeille au pain.

Pendant que nous savourons une tasse de ce laitage riche et succulent que donnent les troupeaux qui broutent les pâturages d'automne après la coupe des foins, la conversation ne languit pas : François Tremblay est un causeur.

— Les anciens de vos familles qui venaient visiter l'Ile n'auraient pas été satisfaits pour si peu, nous dit-il, en s'excusant de son modeste repas. Ils avaient un autre appétit que ceux d'aujourd'hui. Les constitutions de nos jours ne valent pas celles d'autrefois. Il y avait plus de misère, mais aussi plus de capacité. On ne sait plus ce que c'est que travailler et manger.

Je me souviens d'avoir vu dans mon jeune temps les grands festins du temps passé. On a peine à le croire à l'heure qu'il est. Imaginez trente ou quarante gros mangeurs autour d'une table. Il n'y avait pas grande cérémonie, mais ce qu'on avait était offert de grand cœur ; chacun s'asseyait comme il pouvait. Les

chaises n'étaient pas communes dans les maisons. De chaque côté de la table deux billots qui supportaient une planche servaient de siége. Ça et là quelques chaises ou un coffre. Le reste des convives se tenaient debout. Autour de la table étaient rangées quelques assiettes de plomb, ou de grosse faïence; on était riche quand il y en avait pour tout le monde, ce qui n'arrivait pas souvent. Les rares fourchettes étaient réservées pour les femmes.

On ne voyait pas de couteaux sur la table. Chaque convive portait le sien dans une gaîne de cuir attachée à sa ceinture. Le couteau de poche était l'instrument indispensable de nos pères, ils ne s'en séparaient jamais. La lame large de deux doigts avaient été fabriquée par le forgeron du voisinage. Le manche, long et recourbé, était l'œuvre du propriétaire lui-même, qui l'avait travaillé selon son goût et sa capacité; ce manche était de bois franc, érable, merisier, etc.; les plus beaux étaient de bois de pommier. On y incrustait de petites figures de fantaisies dans lesquelles

étaient coulés de l'étain ou du plomb fondu.

L'accoutrement des hommes consistait en gilet d'étoffe grise, un pantalon de toile du pays, et une paire de *bottes sauvages* qui se rattachaient au jarret par une lanière ou *babiche* de peau d'anguille ou de marsouin. Hors de la maison, les hommes portaient sur la tête une fourrole, c'est-à-dire un bonnet de laine bleue. Le costume de cérémonie se complétait par une fausse chemise sans laquelle on n'était pas admis à manger la tourtière. Cette fausse chemise était à demi cachée sous les revers du gilet qui se croisait sur la poitrine et se fixait autour du cou par une large cravate d'où sortait un col qui montait jusqu'aux oreilles, pareil à deux voiles en ciseaux.

Les femmes avaient pour costume un jupon de droguet bleu à raies blanches, avec un mantelet d'indienne ramagée. Une coiffe ou câline blanche qui couvrait les tresses de leurs cheveux, terminait leur toilette aux jours de cérémonie.

Les préparatifs d'un festin étaient formidables. Ils faisaient penser aux noces de

Gamache, ou au festin de Gargantua. D'abord, on faisait cuire dans la cheminée un fricot ou ragout de porc, de bœuf ou de mouton, dans un grand chaudron de trente ou quarante gallons, pareil à ceux dont on se sert dans les sucreries.

Si vous aviez entr'ouvert, au moment du festin, la porte du four tout chaud, vous auriez vu l'intérieur garni de mets de toutes sortes, d'où s'exhalait une odeur appétissante ; c'étaient de vastes pâtés recouverts d'une croûte jaunie par la cuisson ; de grandes tourtières en forme de demi-lune entourées d'une collerette de pâte ; une demi-douzaine de lèchefrites où rôtissaient des socs, ou côtelettes de porcs, des quartiers de veau, de mouton ; des volailles ou des gibiers de mer.

Outre les plats de viande, il y avait encore les pâtisseries frites dans la graisse ou dans l'huile de marsouins ; elles étaient de deux sortes : les *rubandelles*, et les *tracas-fendus*, ce que vous appelez *croquesignoles.*

A l'heure du repas, tous ces mets étaient apportés et entassés à la fois sur la table.

Chacun se servait à sa guise. Ceux qui n'avaient pas d'assiettes enlevaient un morceau de croûte qui recouvraient les pâtés, le renversaient sur la table et le remplissaient de viande. La politesse exigeait de toujours veiller sur ses voisins pour voir à ce qu'ils ne manquassent de rien. Dès qu'on s'apercevait qu'il ne restait que peu de choses devant l'un d'eux :
— Frère, disait-on (c'est l'expression consacrée), tu fais pitié ; et l'on approchait devant lui de nouveaux plats. Pendant que les mets disparaissent à vue d'œil, le maître de la maison faisait, de temps en temps, le tour de la table, tenant en main une tasse ou un gobelet d'étain, et versait un coup de liqueur à chacun des convives. La folle gaieté française assaisonnait ces réunions. Tandis qu'on se divertissait ainsi, c'était le temps de raconter les exploits de chasse ou de pêche sur les grèves ou sur la batture aux loup-marins. Le repas se terminait par quelques couplets de chansons dont les joyeux refrains étaient répétés en chœur par tous les convives.

— Et l'on se séparait, interrompt Ulric

Bouchard ; c'est ce que nous allons faire si nous voulons être de retour avant le coucher du soleil.

François Tremblay et son excellente famille ne nous laissent partir qu'à regret.

V

Remarquez-vous que sur cette côte, aussi bien que sur celle du nord de l'Ile, les terres des habitants tombent perpendiculairement sur le fleuve en suivant une direction nord et sud, tandis que celles du bout d'en haut de l'Ile suivent une ligne qui court de l'est à l'ouest ? La rencontre de ces deux grandes divisions est connue sous le nom de *tré-carré*. Vous apercevez d'ici, à l'extrémité de la côte de la Baleine, aux environs du tré-carré, une maison appartenant à la famille Desgagnés. Un triste accident me revient en mémoire chaque fois que je passe devant cette maison.

Germain Desgagnés, qui l'habitait en 1836, était l'instituteur de l'école de l'église. Son fils, Germain, achevait ses études au collége de

Sainte-Anne ; c'était un jeune homme sage et intelligent, sur lequel sa famille fondait les plus belles espérances ; il songeait, dit-on, à entrer dans l'état ecclésiastique dans l'automne suivant.

Quelques semaines avant la fin de l'année scolaire, les élèves du collége étaient allés en promenade à la Pointe de la Rivière Ouelle. Comme l'après-midi était chaude et que la marée achevait de monter, il leur prit fantaisie de se baigner. Germain Desgagnés qui venait de prendre son dîner, eut l'imprudence de se jeter à l'eau avec ses compagnons. A peine y fut-il entré qu'il fut saisi d'un étourdissement et de crampes violentes. Avant que ses compagnons eussent eut le temps de venir à son secours, il disparut sous l'eau, et se noya.

Il n'est pas d'élève du collége de Sainte-Anne qui n'ait entendu raconter ce tragique événement, dont on ne manque pas d'indiquer l'endroit chaque fois que la communauté se rend en promenade à la Pointe de la Rivière-Ouelle.

VI

Cet accident m'en rappelle un autre qui eut lieu peu d'années auparavant, et dont les circonstances sont bien autrement navrantes. Toute cette population fraternelle en fut plongée dans le deuil et la consternation. Abraham Martel était un respectable cultivateur, père de neuf enfants, qui demeurait aux environs de la Pointe de Roches. Homme de mer habile, il était le chaloupier de confiance de M. Asselin, qui le choisissait ordinairement pour ses voyages.

Le 7 de mai 1834, M. Asselin lui confia un message pour le seigneur de la Rivière-Ouelle, à qui il désirait vendre sa dîme de blé, comme grain de semence.

Le lendemain, jour fixé pour le départ, un fort vent de nord-est commença à s'élever qui grandit à mesure que le soleil montait à l'horizon. Abraham Martel aurait cependant mis à la voile s'il n'eût cédé aux instances et aux appréhensions de sa vieille mère, et de sa femme, qui, la nuit précédente, avait été alarmée par de sinistres pressentiments.

Vers le haut du jour, le vent qui ne paraissait pas aussi violent à l'abri de la côte nord de l'Ile, sembla vouloir s'apaiser.

Abraham Martel ordonna à sa femme de lui préparer quelques provisions pour la traversée, tandis que lui et son jeune compagnon, Mercel Harvey, iraient voir à leur chaloupe et l'appareilleraient pour le départ, si la mer venait à se calmer.

Ils ne revinrent pas.

Les deux femmes ne tardèrent pas à s'inquiéter, et elles envoyèrent les deux aînés des garçons, Abraham et Luc, sur la pointe d'en bas pour observer s'ils ne verraient pas encore la chaloupe au large.

Les deux enfants revinrent une heure après, rassurèrent la famille en disant qu'ils avaient vu la chaloupe poussée par un grand vent, il est vrai, mais déjà rendue aux trois-quarts de la traversée.

Les deux navigateurs ne devaient être absents qu'une journée ; mais le lendemain s'écoula, et le jour suivant, sans amener leur retour. Déjà une vague inquiétude s'était répandue dans toute l'Ile.

Le troisième jour, qui était un dimanche, l'absence d'Abraham Martel et de Marcel Harvey fut le sujet de la conversation de tout le monde à la porte de l'église.

Joseph Harvey, père de Marcel, le même dont vous avez entendu vanter la belle voix, et qui fut maître-chantre au cœur, pendant soixante ans, Joseph Harvey se décida à traverser au sud pour aller à la rencontre de son fils et d'Abraham Martel. Débarqué à la Rivière-Ouelle, il se rendit en hâte chez le seigneur et s'informa si le message de M. Asselin avait été reçu. A sa grande consternation, il apprit qu'aucune nouvelle n'était venue de l'île; personne dans la paroisse n'avait eu connaissance des deux insulaires. Seulement, les jours précédents, une chaloupe avait été trouvée abandonnée sur le plein. D'après la description qu'on en fit, ce ne pouvait être que la chaloupe d'Abraham Martel.

Ici les détails du sinistre sont racontés de deux manières différentes; suivant une des versions, cette chaloupe aurait été aperçue désemparée, flottant au gré du vent et de la

marée. Un homme de l'endroit, du nom de Lamarre, qui pêchait à la ligne sur un rocher du rivage, prétendit avoir vu une embarcation montée par deux hommes qui cherchaient à abattre les voiles, et que, l'instant d'après, ces deux hommes avaient disparu.

Selon l'autre version, les deux navigateurs seraient parvenus sains et saufs jusqu'au mouillage de la pointe de la Rivière-Ouelle. Leur chaloupe fut trouvée mouillée à l'ancre dans la Grande Marre, au fond de la pêche aux marsouins. Tout y était en ordre parfait ; les voiles ferlées, les rames et les balestons rangés sur les bancs de chaque côté de la chaloupe, avec la symétrie qu'y mettent d'ordinaire les navigateurs avant de quitter leurs embarcations. Mais les deux hommes qui la montaient ne s'y trouvaient plus. Que leur était-il advenu ? Comment ces deux infortunés s'étaient-ils noyés ? On n'a jamais pu le savoir avec certitude.

On conjecture qu'ils auront voulu débarquer au commencement du montant, et qu'ils auront été entraînés par le courant. En cet

endroit, la grève découvre, à mer basse, à une très-grande distance, et aussitôt que le montant commence à se former, l'eau envahit le rivage avec une prodigieuse rapidité. Quiconque a l'imprudence de vouloir alors gagner à pied la côte, sans connaître les passes, s'expose à une mort certaine. C'est ce qui est arrivé probablement à Abraham Martel et à Marcel Harvey. Voyant que l'eau n'était pas profonde aux environs de leur chaloupe, ils auront cru qu'elle allait toujours en diminuant à mesure que l'on approche du rivage. Ils se seront engagés dans les mares où la marée s'engouffre, comme dans une dalle de moulin, et ils auront été emportés avant d'avoir eu le temps de gagner la grève ou de rejoindre leur chaloupe.

Quoiqu'il en soit de ces deux récits, la chaloupe d'Abraham Martel fut ramenée à l'Ile-aux-Coudres, attachée derrière celle de Joseph Harvey. On peut se figurer la désolation des deux familles en apercevant cette chaloupe vide traînée à la remorque. Elles comprirent toute la triste réalité. Un long

gémissement s'éleva de toutes les maisons de l'île, où la population ne forme qu'une même famille qui partage toutes les joies et toutes les tristesses.

Comme les corps des deux victimes n'avaient pas été retrouvés, on conserva une lueur d'espoir pendant quelques semaines. Le malheur est toujours prêt à se faire illusion.

Un grand nombre de navires remontaient le fleuve le jour du sinistre. Peut-être les naufragés avaient-ils été recueillis par un de ces navires. Une seconde chaloupe fut expédiée à Québec pour interroger les capitaines du port, mais aucun nouvel indice ne put être obtenu.

Pendant cet intervalle, on vit éclater un bel exemple de foi chrétienne, qui fut un sujet d'édification pour tous nos insulaires.

Afin d'obtenir de Dieu que les corps des deux victimes fussent au moins trouvés et inhumés en terre sainte, la vieille mère d'Abraham Martel fit vœu de se rendre, pieds nus, à l'église pendant neuf jours; c'était une marche de deux grandes lieues. Chaque matin, dès le petit jour, on voyait cette véné-

rable vieille, ses souliers sous le bras, descendre le long de la grève, traverser la pointe d'en bas par le chemin de la Roche Pleureuse et remonter ensuite toute la Côte de la Baleine. Avant d'entrer à l'église, elle remettait ses chaussures par respect pour le lieu saint, et, après avoir entendu la messe, elle reprenait le même chemin, toujours pieds nus comme elle était partie.

Jamais cette vénérable octogénaire ne se consola de la perte de son fils ; elle emporta sa douleur avec elle dans la tombe.

CHAPITRE SIXIEME

Vie de dangers. — La prière d'Augustin Dufour. — Caractère des Insulaires. — La Pointe des Sapins. — Paysages champêtres. — Scènes d'enfants. — La Rivière-Rouge. — Le Père François.

I

Je n'en finirais plus si je commençais à vous raconter tous les dangers auxquels les gens de l'île ont été exposés sur la mer, tous les nau-

frages qu'ils ont essuyés, tous les désastres maritimes qu'ils ont eu à déplorer. La liste des victimes que le fleuve a englouties formerait un catalogue funèbre qui remplirait tout un chapitre. Chaque sillon que creusent les dernières vagues qui viennent déferler sur cette côte pourrait être comblé par le cadavre d'un noyé. Ces longues files de fosses feraient une ceinture de tombeaux tout autour de l'île. Les autres paroisses n'ont ordinairement qu'un cimetière, mais on peut dire que l'Ile-aux-Coudres en a deux : celui de l'église et celui de la mer.

Les rapports incessants que les insulaires sont forcés d'entretenir, en hiver comme en été, avec la terre ferme, sont cause qu'il y a presque toujours quelques-uns de leurs navigateurs exposés sur les flots.

Faute d'un phare régulièrement entretenu dans l'île, la lumière d'Augustin Dufour reste allumée toute la nuit dans sa fenêtre : c'est l'œuvre de charité quotidienne de cette bonne famille Defour, pour les frères absents et en voyages. Vous avez vu sa maison au bout

d'en haut, dans le voisinage de Germain Harvey.

Les voyageurs qui veulent entrer de nuit dans les anses du sud-ouest où se trouvent les meilleurs ancrages, se dirigent sur cette lumière et arrivent droit dans l'Anse de l'Ilette.

Combien de fois les navigateurs ont cherché au loin, à l'horizon ou regardé durant les tempêtes de nuit cette lumière, sans pouvoir l'atteindre ou la voir ? Plus d'un infortuné lui a adressé ses adieux au moment de lâcher l'épave qui le soutenait sur les flots.

La mer, avec ses dangers, trempe le caractère comme la guerre avec ses combats. L'homme qui passe sa vie à affronter les bataillons des vagues vient à acquérir le courage du soldat qui a l'habitude de braver les bataillons d'ennemis. La profession de marin a plus d'une analogie avec la profession du soldat.

Toutes deux grandissent les forces morales avec les forces corporelles, et créent les plus beaux types de l'humanité. Marins et soldats sont les plus forts et les plus doux des hommes. Le mélange de rudesse et de franchise qui est

le fond de leur caractère leur donne une puissance d'attraction, une amabilité qu'on ne rencontre pas dans les autres classes.

Tous les deux sont également religieux par nature. Les champs de la mer, comme les champs de bataille, font monter la pensée vers Dieu en rappelant la fragilité de l'existence.

Nos marins de l'Ile-aux-Coudres ont une ardeur, je dirais une impétuosité de foi qui rappelle les élancements de la mer. Cette foi s'exprime souvent avec une âpreté de langage, une rudesse d'expression qui font sourire, mais qui n'en expriment que mieux la vivacité et l'énergie.

II

Je me souviendrai toujours d'une scène de danger dont fut témoin M. Epiphane Lapointe, et qu'il se plaisait à nous raconter au collége.

M. Lapointe traversait en chaloupe de la rive sud à l'Ile-aux-Coudres, avec quelques compagnons et le bonhomme Augustin Du-

four. La brise, qui était très-grande à leur départ, tourna à la tempête au milieu de la Traverse. Arrivés dans les raz-de-marée, la mer devint furieuse. La chaloupe refusait d'obéir au gouvernail. Les vagues qui jaillissaient de toutes parts, embarquaient si vite, qu'on ne fournissait pas à vider l'eau. Encore quelques instants et c'en était fait de l'équipage. Chacun recommandait son âme à Dieu. Le père Augustin Dufour priait avec une ferveur qui s'exprimait en exclamations énergiques. Tout-à-coup, voyant que tout était désespéré, il apostropha le bon Dieu avec un ton et des gestes à la fois comiques et touchants : " Mon Dieu s'écrie-t-il, si vous avez quelque chose à faire, faites-le tout de suite. Quand nous serons au fond, il ne sera plus temps ! "

" Périr ! mais vous n'y pensez pas ! Ma pauvre vieille mère, ma femme et mes enfants qui sont là-bas qui m'attendent ! Allons, mon Dieu, encore un petit coup de cœur, j'allons échapper."

Et M. Epiphane Lapointe, une fois le danger

passé, de rire jusqu'aux larmes de la foi grondeuse du bonhomme Augustin.

Toutefois en riant de l'expressions triviale de sa prière, M. Lapointe n'en admirait pas moins la foi vive de son vieil ami.

Pieux de pensées, tendres de cœur, généreux d'âmes, bouillants de caractère, robustes de corps, rudes de langage : voilà l'homme de l'île. Il est fier comme le soldat, brave comme le marin, naïf comme l'enfant.

III

Nous ne quitterons pas la côte de la Baleine sans jeter un dernier regard sur l'immense étendue du fleuve qui s'aplanit devant nous à perte de vue. Du côté d'en bas, vers le nord-est, aussi bien qu'au sud-ouest, vers Québec, cette plaine humide n'a d'autres limites que le ciel.

En face de nous, les montagnes du sud, beaucoup moins hautes que celles du nord, se dessinent à l'extrémité de l'horizon, comme une banderolle étroite et bleuâtre qui ondule au souffle du vent.

Lorsque nous aurons traversé la Pointe des Sapins, nous serons en vue du Cap de l'Eglise, derrière lequel s'allonge la Pointe de l'Ilette, notre point de départ. Nous touchons au terme de notre pèlerinage. La jolie petite église de la paroisse est assise, avec son groupe de maisons, au fond d'une vallée entourée d'une ceinture de collines qui l'abritent contre les vents du nord. Rien de plus pittoresque et de plus riant que ce paisible vallon, où la nature, comme par fantaisie, s'étale en miniature à côté des cîmes gigantesques des Laurentides. Ce constraste harmonieux fait ressortir davantage ses grâces champêtres. Tout ici respire la quiétude et la paix de Dieu, à l'ombre de ce clocher.

L'œil se repose avec délices sur cette campagne caressée par le soleil, rafraîchie par la mer, embaumée par la végétation. La brise humide et sonore qui monte de la grêve, chante dans les buissons et sur les prés, avec les chaudes haleines qui glissent du haut des collines, avec les oiseaux qui voltigent par essaims dans les airs, avec les moissonneurs

qui se renvoient dans les champs les couplets de la *Claire Fontaine*. Les familles des environs, occupées aux travaux des récoltes, sont dispersées çà et là et répandent sur tout le paysage l'animation et la gaieté.

IV

Notre voiture se range à côté du chemin pour livrer passage à une charrette attelée d'un bœuf qui traîne en ruminant une charge de gerbes d'avoine. Parmi les gerbes sont installés deux musiciens champêtres : le petit Pierre à Joseph Dufour s'est fait un instrument de musique avec de grosses pailles d'avoine ; les airs primitifs qu'il tire de ces pipeaux rustiques ressemblent aux cris d'une cigale. A côté de lui, sa sœur, un peu plus âgée, chante un air de cantique sur cet accompagnement. La jeune fille est si bien enfouie dans les gerbes qu'on n'aperçoit que sa belle tête d'où ruisselle une chevelure en désordre qui retombe sur son cou en boucles aussi blondes que les épis d'avoine qui l'entourent.

Tous les deux s'interrompent pour nous regarder passer de leurs grands yeux bleus comme la mer qui les environne, puis ils reprennent leurs accords avec le même entrain.

Vous souriez de la simplicité de ces chants qui rappellent la musique des premiers âges du monde, et pourtant c'est ainsi que chantaient les bergers de Théocrite, dans les champs de l'Arcadie, ou plutôt c'est ainsi que chantaient sur leurs chalumeaux les bergers d'Israël autour de la grotte de Bethléem.

V

Sur le gravois de l'anse, folâtre une bande d'enfants. Quelques-uns d'entre eux, pieds nus, retroussés jusqu'aux genoux, s'amusent à se laisser mouiller les pieds en suivant le va-et-vient de la lame. Ils courent après elle quand elle se retire et se sauvent ensuite en poussant des éclats de rire dès qu'elle revient sur leurs pas. Plus heureux que ces gamins, je ne vois qu'Adam dans son paradis terrestre. Voilà les rois du monde. Tout est à eux :

le ciel avec ses étoiles, la mer avec ses coquillages, la terre avec ses bois. Partout où ils courent, le sol qu'ils foulent est leur royaume. Ils ne descendent de ce trône qu'au sortir de l'enfance. Alors seulement ils s'aperçoivent qu'ils sont de simples mortels.

Une demi-douzaine de ces gamins sont accroupis ou étendus sur l'herbe au pied du rocher voisin. Ils ont entassé quelques pierres sur le flanc de ce rocher, ils les ont disposées en forme de foyer, et ils y ont allumé un petit feu avec des fagots qu'ils ont ramassés parmi les *rapports* de la mer. Leur plaisir est d'alimenter ce feu et de regarder monter les tourbillons de fumée dans l'air.

Quelques poissons pris à la ligne, une douzaine de loches ou d'éperlans rôtis sur la flamme, et quelques patates cuites sous la cendre, mangés en plein air, assis sur le gazon : voilà pour des enfants le comble du bonheur. Ajoutez aux plaisirs de la pêche les plaisirs de la chasse. En hiver, quand la neige est tombée, on parcourt les bois en raquettes, on suit les pistes des lièvres, on remarque les sentiers

qu'ils ont battus sur la neige. Des tiges de bouleaux, d'aulnes et de merisiers, bien garnis de bourgeons, sont jetées çà et là pour les appâter. De chaque côté de leurs sentiers, on construit une petite haie en branches de sapins d'environ quinze ou dix-huit pouces de hauteur ; une ouverture large comme la main est ménagée vis-à-vis le sentier. C'est-là qu'on tend le collet avec de la ficelle, ou mieux encore avec un fil de laiton. De chaque côté du sentier, deux petits poteaux ont été plantés en terre, et sur la traverse qu'on y a fixée, le collet est attaché en nœud coulant. L'extrémité de la corde est nouée à la branche d'un arbre voisin ou à une perche qu'on a recourbée, après l'avoir plantée en terre. C'est ce qu'on appelle tendre à la *giboire*. Il faut avoir soin de bien cacher le collet dans les barbes du sapin, pour le dérober aux yeux du lièvre, car maître Janot ne se fera pas faute de le couper, s'il le voit. En passant à travers le collet, il fait glisser le nœud coulant et est enlevé de terre par la giboire qui se redresse. Quelle agréable surprise, et quelles exclamations de joie, en parcourant les collets,

le lendemain matin, d'apercevoir deux ou trois lièvres accrochés en l'air ! Le retour à la maison avec ces dépouilles opimes n'est plus qu'une marche triomphale.

Heureux temps ! Qu'y a-t-il de comparable à ces plaisirs du premier âge ? Heureux les enfants s'ils comprenaient tout leur bonheur !

VI

Non loin d'ici est né un des enfants de l'île que Dieu a appelé au sacerdoce, à la suite de M. Mailloux, de M. Lapointe et de bien d'autres qui sont issus de cette terre féconde : M. l'abbé Eloi-Victorien Dion, aujourd'hui curé de la Rivière-Ouelle. Je voudrais pouvoir dire les qualités de l'esprit et du cœur de ce digne prêtre, si les liens d'une amitié bien connue ne m'exposaient au soupçon de partialité.

Je prendrai seulement occasion de citer un exemple de cette seconde vue que Dieu donne à quelques serviteurs fidèles qui marchent en sa présence dans la droiture de leur cœur.

En ce temps-là vivait, près de l'église de l'Ile-aux Coudres, un vieillard vénérable par le nombre de ses années, et plus encore par la régularité de sa conduite, et par les austérités de sa vie. Incliné de bonne heure vers les choses du ciel, il n'avait pas voulu former d'attaches sur la terre. Il ne s'était jamais marié, afin de servir Dieu plus librement, suivant le conseil de saint Paul. Sa grande piété avait fait jeter les yeux sur lui pour le service de l'église. Pendant la plus grande partie de sa vie, il remplit les fonctions de sacristain. Les devoirs de sa charge l'appelant très-souvent à l'église, il passait presque toutes ses journées dans le recueillement, ou dans l'adoration devant les saints tabernacles. Qui peut dire les lumières intérieures, les merveilles de grâces que Dieu répand dans ces âmes toujours en contact avec lui ? en qui doit s'accomplir, sinon dans ces cœurs sans tache, cette béatitude annoncée par Notre-Seigneur Jésus-Christ : " Heureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu ! " Est-il surprenant qu'il leur révèle des secrets qu'il cache au reste des hommes ?

Or, il arriva qu'un jour ce vieillard vit une troupe d'enfants qui s'amusaient ensemble. Et il vit un de ces enfants qui ne jouait pas, mais qui était assis, et qui réfléchissait. Il fit venir à lui cet enfant, qui n'avait encore que quatre ans, et lui posant la main sur la tête, il le bénit, et il lui dit : " Ecoute, mon enfant, et retiens bien mes paroles. Ne te dissipe point comme les autres enfants ; mais sois sage, et aime bien le bon Dieu, si tu veux être prêtre un jour. "

Et l'enfant s'éloigna, et il conserva ces paroles dans son cœur. Bientôt il quitta l'île avec sa famille, qui alla s'établir ailleurs.

Trente-et-un ans plus tard le père François (1) — c'est ainsi qu'on appelait ce patriarche — était devenu infirme. Dieu lui avait envoyé une grave maladie pour achever de le purifier avant de l'appeler à lui. Il souffrait d'une hernie qui était devenue si grande, qu'une partie de ses entrailles s'y était répandue. Dans cette affreuse situation, il cherchait l'apaisement à ses souffrances dans une union plus

(1) Son nom de famille était Leclerc.

intime avec Dieu. Durant les intervalles de ses prières, il se faisait lire tour à tour, par un enfant, l'*Histoire de l'Eglise*, et la *Vie des Saints*.

Or, un jour, il vit entrer dans sa maisonnette un jeune prêtre qui était natif de l'île. Et ce prêtre lui ayant dit son nom, le bon vieillard fut saisi d'une grande joie, et il lui dit : " Dieu soit béni ! depuis le jour que je vous ai appelé, je vous ai continuellement suivi en esprit durant vos études, et je n'ai pas cessé de prier Dieu pour vous. Je vois bien maintenant que cette pensée, que j'ai eue alors, m'était venue du ciel. "

Peu de temps après, il mourut.

VII

Nous venons de traverser le pont d'un ruisseau que l'on a décoré du nom bien trop pompeux de rivière. La Rivière-Rouge n'a pas même la force de faire mouvoir régulièrement la roue d'un moulin. L'Anse et la Pointe de l'Eglise, connues également sous les noms

d'Anse et de Pointe à Antoine, que nous avons devant nous, offrent un bon abri et un mouillage sûr aux embarcations d'un faible tonnage.

Encore quelque minutes de marche, et notre cheval va s'arrêter devant le portail de l'église.

Voici, un peu à l'écart du chemin, le presbytère qui s'adosse, avec son verger, au Cap de l'Eglise.

Descendons de notre voiture et entrons remercier Dieu dans son sanctuaire de notre heureux pèlerinage.

CHAPITRE SEPTIEME.

Eglise et presbytère de l'Ile-aux-Coudres — Les Seigneurs de l'île — Légende du Père de la Brosse — Retour.

I

L'église de l'Ile-aux-Coudres, dédiée à Saint-Louis, roi de France, n'a rien de remarquable ; son architecture toute simple est cependant convenable. La voûte et les bancs peints avec

goût lui donnent un air de propreté qui atteste une foi attentive, et un zèle particulier pour la maison de Dieu.

Toute petite qu'elle est, cette église n'a pas moins de trois cloches, dont les notes justes et argentines réjouissent les alentours et rehaussent l'éclat des solennités.

L'église de l'Ile-aux-Coudres garde un souvenir légendaire dont M. le curé nous fera part, quand nous aurons franchi le seuil de son presbytère.

Il vient nous ouvrir lui-même sa porte, et nous reçoit le sourire sur les lèvres, sans aucune cérémonie, et avec une joviale hospitalité qui invitent à séjourner.

M. l'abbé Pelletier est natif de Saint-Roch des Aulnaies, et curé de l'Ile-aux-Coudres depuis plus de trente ans ; il connaît par cœur l'histoire de son île, et peut nous entretenir pendant des heures sans lasser notre attention.

— Quel est, M. le curé, le seigneur de l'Ile-aux-Coudres ?

— Ce sont les messieurs du Séminaire de Québec, et c'est une grande chance pour nos

habitants. Les intérêts qu'ont ici ces messieurs ont été plus profitables à l'Ile-aux-Coudres qu'à eux-mêmes. Si les seigneurs avaient toujours été humains et conciliants comme eux, on n'aurait pas parlé si tôt de l'abolition de la tenure seigneuriale. Le Séminaire a été le protecteur des colons dès les premiers établissements de l'île, et, depuis ce temps, il a toujours été le grand bienfaiteur de ses habitants.

L'honnêteté de nos insulaires est devenue proverbiale. On a répété souvent que la parole d'un homme de l'Ile-aux-Coudres valait un écrit. Eh bien ! je crois que cette tradition d'honneur et de probité est due, en grande partie, à l'esprit de justice et à la loyauté dans les transactions, qu'ont toujours montrés les membres du Séminaire.

Leur sollicitude, comme bien vous le pensez, ne s'est pas bornée aux intérêts temporels, l'Ile-aux-Coudres leur a dû plus d'un secours religieux. Comme prêtres des Missions Etrangères, ils étaient autrefois chargés du soin spirituel d'un grand nombre de paroisses, et

leurs missionnaires nous ont apporté bien souvent la parole de Dieu et celle de leurs vertus.

— A ce propos, M. le curé, le Père de la Brosse, qui a laissé une réputation de sainteté si extraordinaire, qui passait même pour avoir le don de prophétie, à quel ordre appartenait-il ?

— Le Père Jean-Baptiste de la Brosse était missionnaire de la Compagnie de Jésus. Il était Français de naissance, natif de la Trémouille, ville du Poitou, illustrée par une des plus anciennes familles de France. Arrivé au Canada, en 1754, il a parcouru, dans ses courses apostoliques, une grande partie de notre pays, depuis Mascouche, aux environs des Trois-Rivières, jusqu'au fond de l'Acadie, depuis la rive sud du fleuve jusqu'aux sources du Saguenay.

Missionnaire des sauvages aussi bien que des blancs, il a laissé parmi eux un souvenir impérissable. On peut dire que le Père de la Brosse a été un des premiers curés de l'Ile-aux-Coudres, car il y a fait de longs séjours.

Il y a près d'un siècle qu'il est mort, et

cependant son nom est encore aussi populaire que de son vivant. Sa vie d'apôtre et les circonstances merveilleuses qui ont accompagné sa mort, ont environné sa mémoire d'un prestige qui ne s'est pas effacé.

II

Le soir du 11 avril 1782, M. Compain, alors curé de l'Ile-aux-Coudres, veillait seul dans sa chambre. Après avoir récité son bréviaire, fait ses prières et ses lectures du soir, il étudiait tranquillement à la lueur de sa lampe, lorsque tout-à-coup, vers minuit, son oreille fut frappée par les sons d'une cloche qui tintait au milieu du silence de la nuit. Etonné, il croit d'abord être le jouet d'une illusion, il écoute de nouveau, se penche vers la fenêtre : c'était bien la cloche de la chapelle qui sonnait comme un glas funèbre. M. Compain sort de son presbytère ; la cloche continue de sonner. Il entre dans la chapelle, regarde : personne ne s'y trouvait et la cloche continuait toujours à tinter.

Alors une voix se fit entendre à son oreille. Etait-ce à l'oreille du corps ou à celle de l'âme? on ne le sait. Mais cette voix parlait distinctement et cette voix disait :

" Le Père de la Brosse est mort; il vient d'expirer à Tadoussac. Ce glas funèbre t'annonce son dernier soupir. Demain, tu te rendras au bout d'en bas de l'île. Un canot viendra t'y chercher qui te conduira à Tadoussac où tu feras sa sépulture. "

Le bruit s'était déjà répandu, quelque temps auparavant, dans les missions du Père de la Brosse, qu'au moment de sa mort les cloches de ses missions annonceraient son trépas.

Le lendemain, M. Compain attendait au rendez-vous qui lui avait été assigné, sur la pointe d'en bas de l'Ile-aux-Coudres

III

Que s'était-il passé à Tadoussac, pendant cet intervalle? Le Père de la Brosse y était en mission depuis quelque temps et attendait l'arrivée des sauvages que l'ouverture de la

navigation allait bientôt amener en foule de l'intérieur des terres. Leurs canots chargés de pelleteries descendaient du Saguenay à la suite des glaces.

Durant quelques semaines, le rocher de Tadoussac était le centre d'une activité et d'un commerce qui contrastaient avec son aspect solitaire et désolé pendant le reste de l'année. Le sable de la grève se couvrait de longues files de canots d'écorce. Sur le penchant de la côte s'échelonnaient les cabanes des sauvages appartenant pour la plupart aux tribus montagnaises qui formaient un village improvisé. Le port de Tadoussac se remplissait de navires d'outre-mer qui venaient y faire escale.

Tandis que les traitants de pelleteries faisaient leurs récoltes pour les grands de ce monde, le Père de la Brosse recueillait parmi les petits sa moisson pour le ciel.

Une tradition fidèle a conservé tous les détails de ses derniers moments, dont les circonstances mémorables étaient, du reste, de nature à frapper tous les esprits.

Une de ces traditions, dont nous avons le

récit sous les yeux, a été mise en écrit par M. Epiphane Lapointe. Il l'a recueillie, en 1846, de la bouche même d'un témoin oculaire nommé Jean Audet dit Lapointe ; ce vieillard, qui était parvenu à l'âge avancé de quatre-vingt-onze ans, habitait alors à la Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans.

“ Sa mémoire était fidèle, ajoute M. l'abbé Lapointe, et son jugement parfaitement sain. Son âme droite paraît avoir toujours eu horreur du mensonge. ”

Voici ce que racontait ce témoin oculaire :

IV

La veille de sa mort, le Père de la Brosse paraissait être en parfaite santé. C'était un vieillard grand et robuste, avec de beaux cheveux blancs, une figure ascétique et une parole inspirée. Il était âgé de soixante-huit ans.

Pendant tout le jour il avait vaqué aux devoirs de son ministère, confessé, baptisé, prié à son ordinaire dans la chapelle de Tadoussac.

A la tombée de la nuit, le Père de la Brosse alla prendre quelques heures de récréation dans la maison d'un des officiers du poste. Il fut gai et aimable, comme toujours ; il condescendit même à prendre quelques parties de cartes avec ses hôtes. Vers neuf heures, il se leva et se prépara à partir.

Après avoir souhaité le bonsoir à tout le monde, il se recueillit un moment, et prenant un ton solennel, il dit :

" Mes amis, je vous dis adieu, adieu pour l'éternité, car vous ne me verrez plus vivant sur la terre. Ce soir même à minuit, *je serai corps.* Vous entendrez, à cette heure-là, sonner la cloche de ma chapelle : elle vous annoncera ma mort. Si vous ne me croyez pas, vous pourrez venir vous en assurer par vous-même. Mais je vous en prie, ne touchez point à mon corps. Demain, vous irez chercher, à l'Ile-aux-Coudres, M. Compain, pour m'ensevelir et me donner la sépulture. Il vous attendra au bout d'en bas de l'île. Ne craignez point de partir, quelque temps qu'il fasse. Je réponds de ceux qui feront ce voyage. "

Nous crûmes d'abord que le Père voulait plaisanter, mais il insista avec un air de conviction et un ton d'autorité qui ne permettaient plus le doute.

— Mon père, lui fit observer un des employés du poste, votre santé ne paraît pas du tout altérée, votre figure n'annonce pas la souffrance. Comment pouvez-vous croire, avec de pareils signes de vie, que votre fin soit si prochaine ?

— Mon enfant, répartit le Père, vous reconnaîtrez avant le jour la vérité de mes paroles. Et il se retira.

Nous restâmes tout stupéfaits après le départ du bon Père, n'osant croire à la réalité de cette prophétie.

Ceux d'entre nous qui avaient des montres, les mirent sur la table et attendirent avec anxiété. Dix heures sonnent, puis onze ; minuit approche ; au coup de minuit la cloche de la chapelle commence à sonner.

Nous nous levons tous comme un seul homme. Saisis de frayeur, nous accourons vers la chapelle. Nous entrons.

A la lueur de la lampe du sanctuaire, nous entrevoyons dans le chœur la robe noire de notre bon Père de la Brosse. Il était prosterné à terre, immobile, le visage dans ses deux mains jointes, appuyé sur la première marche de l'autel.

Il était mort.

Cette étrange nouvelle se répand comme la foudre dans toute la mission. Dès le point du jour, la population toute entière, tant sauvage que civilisée, envahit la chapelle et ses environs. Chacun veut contempler une dernière fois le corps du saint étendu sur le pavé du chœur. Personne n'ose lui toucher. Partagé entre le deuil et l'admiration, on regarde, on prie, on invoque. Des larmes coulent de tous les yeux.

Pendant tout le jour, la foule circulent en silence dans la chapelle, ne pouvant détacher ses yeux des restes bien-aimés du saint missionnaire qui, tant de fois, avait fait retentir ce sanctuaire de ses brûlantes exhortations. Les sauvages restent là immobile, pendant des heures entières, tenant un doigt sur leur bou-

che pour exprimer, par ce geste, qu'aucune parole ne peut rendre leur douleur.

V

Cependant, dès le matin de ce jour, une tempête de sud-ouest s'était élevée si violente que l'eau poudrait sur le fleuve comme de la neige. Personne n'osait lancer une embarcation à la mer. Ce que voyant, le premier officier du poste dit à ceux qui l'entouraient.

— N'y aura-t-il pas, parmi vous autres trois hommes de cœur qui veuillent m'accompagner pour accomplir les dernières volontés de notre bon Père ? Rappelez-vous qu'il nous a dit : " Il n'y a aucun risque pour ceux qui feront ce voyage. "

Un canot est lancé à la mer ; les quatre hommes qui le montent prennent le large. A peine sont-ils sortis du port de Tadoussac qu'à leur extrême surprise, l'eau s'aplanit sous leur canot. Tandis que partout, autour d'eux, la tempête rugit avec fureur et rend la mer blanche comme un drap, une main invisible

les pousse avec rapidité, si bien qu'à onze heures du matin, ils doublent le Cap-aux-Oies et sont en vue de l'Ile-aux-Coudres.

M. Compain les attendait au bout d'en bas en se promenant le long des rochers, un livre à la main. D'aussi loin qu'ils furent à la portée de sa voix, il leur cria :

" Le Père de la Brosse est mort, vous venez me chercher pour lui donner la sépulture. " Le canot approche du rivage, M. Compain y monte et, le soir du même jour, il débarquait à Tadoussac.

On apprit plus tard que dans toutes les autres missions du Père de la Brosse, à Chicoutimi, à l'Ile-Verte, aux Trois-Pistoles, à Rimouski et à la Baie-des-Chaleurs, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes à minuit, le jour de sa mort.

Un homme de l'Ile-Verte, nommé Damboise, chantre de l'église, homme très-respectable, que M. Epiphane Lapointe a bien connu, lui racontait que son père descendait ce soir-là de la sucrerie. Vers minuit, il fut surpris d'entendre sonner la cloche de la chapelle

de l'Ile-Verte ; il fit part à ses voisins de cet incident, il en remarqua l'heure et le jour, et, plus tard, il reconnut que la cloche avait sonné au moment même de la mort du Père de la Brosse.

VI

Telle est cette merveilleuse légende que tous les gens de l'Ile-aux-Coudres connaissent par cœur et qu'un grand nombre d'autres personnes des deux rives du fleuve racontent avec quelques variantes qu'il est facile de concilier. Mais tous les récits s'accordent sur les principaux détails.

Si ce fait singulier n'avait eu qu'un ou deux témoins, il serait facile de le révoquer en doute, mais il a eu pour acteurs et spectateurs toute une population qui n'avait aucun intérêt à inventer une fable ou à fausser la vérité. Ceux qui ont étudié la vie des saints sont familiers avec de telles manifestations. Ils savent que Dieu prend à cœur la gloire de ses élus, et qu'il se plaît à honorer, même ici-bas, ceux qui se

sont faits humbles, pauvres, méprisables pour l'amour de lui. *Quos prædestinavit, hos et glorificavit.*

Pendant bien des années, les sauvages qui descendaient et remontaient le Saguenay ne passaient jamais devant le port de Tadoussac sans mettre pied à terre pour aller prier dans la chapelle où reposait le corps de celui qui avait été pour eux l'image vivante de leur Père Céleste. Ils se prosternaient la face contre terre audessus de sa tombe ; ils posaient leur bouche sur une petite ouverture qui avait été pratiquée dans le pavé du cœur, et il lui parlaient comme de son vivant, avec une confiance qui ne pouvait manquer de toucher le cœur de Dieu. Puis ils appliquaient leur oreille sur l'orifice pour écouter la réponse du saint. Dans leur foi ingénue et dans la simplicité de leur cœur, ils s'imaginaient que le bon Père les entendait du fond de son cercueil, qu'il répondait à leurs questions et qu'il transmettait ensuite leur prière à Dieu.

Cette touchante coutume a cessé depuis l'enlèvement des restes du Père de la Brosse :

l'abandon et la ruine, dans lesquels était tombée le chapelle de Tadoussac, a déterminé, il y a un bon nombre d'années, la translation de ces saintes reliques dans l'église de Chicoutimi.

— Merci, M. le curé, de votre admirable légende. Vous nous avez fait passer un quart d'heure délicieux. Nous regrettons de ne pouvoir causer plus longtemps avec vous, mais il est tard et la marée n'attend pas.

— Comment, répond M. le curé, vous ne me quitterez pas ce soir. L'Ile-aux-Coudres a encore de belles légendes et de bons accueils pour les pèlerins. Nous aurons toute la soirée pour jaser. Vous serez tout aussi avancé en partant avec la marée de demain matin.

— Pardon, M. le curé, nous vous rendons grâces. Il ne faut pas tout épuiser à la fois. Quand on a visité l'Ile-aux-Coudres, il faut y revenir. La brise est encore assez forte pour nous conduire à la Pointe de Saint-Roch avant la fin du jour. Merci encore une fois et adieu.



